

MARCHÉS INFORMELS

## 70% DES SITES ÉRADIQUÉS

P. 3



L'OPEP VEUT OBTENIR UNE STABILITÉ DU MARCHÉ

## LE QUOTA DE 30 MILLIONS DE BARILS JOUR MAINTENU ?

P. 5

# MIDI

ISSN : 1112-7449



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 2044 | Jeudi 5 décembre 2013 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

FOOTBALL, COUPE D'ALGÉRIE, 32<sup>ES</sup> DE FINALE

## DEUX CHOCS AU MENU DE DEMAIN

P. 17

VISITE DE TRAVAIL DE SELLAL À BISKRA

# PLEIN APPUI AUX INVESTISSEURS

## LOCAUX

*Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a entamé hier à Biskra, sa visite d'inspection et de travail dans la wilaya, par l'Institut national de formation des corps spécialisés des Affaires religieuses et des Wakfs de Sidi Okba. Cet établissement est spécialisé dans la formation des cadres des affaires coranique et des imams.*

P. 3

ACCÈS À L'EAU POTABLE

## 75% DES ALGÉRIENS APPROVISIONNÉS QUOTIDIENNEMENT

P. 4

MOUVEMENT ENNAHDA

## QUI SUCCÉDERA À FATEH REBAI ?

P. 3

MINES ANTIPERSONNEL

## LE MAROC TENU DE DÉMINER LES TERRITOIRES DU SAHARA OCCIDENTAL

P. 24





9.105 hectares destinés à la céréaliculture ont été emblavés depuis le début de la campagne labours-semailles à Oran.

1.315 indus bénéficiaires des dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle ont été recensés à travers la wilaya de Aïn-Témouchent,

369.500 quintaux de céréales sont attendus dans la wilaya d'Annaba au titre de la campagne agricole 2013-2014.

### Dispositif d'intervention contre les risques liés aux intempéries à Blida

Un dispositif d'intervention contre les risques liés aux intempéries a été mis en place dans la wilaya de Blida par la Protection civile de la wilaya, au titre de son programme préventif, a-t-on appris, mardi, auprès de ce corps constitué.

La Protection civile de la wilaya a procédé à la mise en place d'une cellule de veille, présidée par le directeur de ce corps et animée par des officiers actifs au niveau du Centre de coordination opérationnelle de la wilaya, a indiqué le chargé de la cellule de communication.

Il est prévu, également, au titre de ce dispositif, la mobilisation d'une brigade spéciale chargée des premières interventions sur le terrain, avant l'arrivée des équipes de secours dotées en moyens humains et matériels plus conséquents.

La même source a affirmé, en outre, que "toutes les mesures

de sécurité ont été prises, à travers la totalité des unités opérationnelles de la Protection civile de la wilaya, afin d'assurer les interventions d'usage".



### Aucune deuxième session prévue pour le Bac 2014



Aucune deuxième session de l'examen du baccalauréat n'est prévue pour la session de 2014, a déclaré, mardi à Tlemcen, le ministre de l'Education nationale, "Une réflexion a été engagée dans le sens de l'instauration d'une seconde session du Bac mais

aucune décision n'a été prise pour la prochaine session

du Bac 2014", a expliqué le ministre soulignant que les différents partenaires sociaux, les membres du corps pédagogique et des parents d'élèves "sont associés pour dégager une décision finale et adéquate". Baba Ahmed a également précisé que "de nombreuses propositions

et options sont soumises au débat comme la possibilité de prendre en compte la fiche de synthèse de chaque élève pour ceux qui auront lors de l'examen du Bac une moyenne variant de 9 à 10 sur 20, ou recourir à une seconde session de cet examen avec la possibilité pour le candidat de concourir dans les matières essentielles seulement".

"Plusieurs questions d'ordre technique, psychologique et pédagogique doivent être prises en considération pour pouvoir se prononcer définitivement."

### 1 million de mètres cubes d'eau en 3 jours au barrage de Taksebt

Le barrage de Taksebt dans la wilaya de Tizi-Ouzou a reçu un volume d'eau supplémentaire estimé à 1,113 million de m<sup>3</sup>, depuis le premier décembre et ce, à la faveur de fortes précipitations enregistrées dans la région, a indiqué, mardi, la directrice locale de l'Agence nationale des barrages et des transferts (ANBT).

Allik Soraya a précisé que cet ouvrage hydrique a, par ailleurs, emmagasiné, à la faveur des chutes de pluies enregistrées durant le mois de novembre écoulé, un volume d'eau estimé à 120,331 millions de m<sup>3</sup>.

Grâce à ces apports en eau, le barrage de Taksebt a atteint pour la journée de mardi un taux de remplissage de 66,47%.

La directrice de l'ANBT a rappelé que ce même barrage ne souffre pas de problème d'envasement, principalement parce qu'il est situé en amont d'un bassin versant fortement boisé, donc avec un très faible taux d'érosion.

Le barrage de Taksebt, qui assure l'alimentation en



eau potable des populations des wilayas de Tizi-Ouzou, Boumerdès et Alger, dispose d'une capacité de stockage de près de plus de 180 millions de m<sup>3</sup>.

### Ils décrochent le bac... 4 mois après !

Tout vient à point à qui sait attendre. Quatre jeunes Isérois qui pensaient avoir été recalés au rattrapage du bac ont décroché leur diplôme avec quatre mois de retard, après la découverte d'une erreur de transcription de leur note, a-t-on appris lundi auprès du rectorat de l'académie de Grenoble. C'est à la suite de la réclamation de l'un d'entre eux que le rectorat s'est rendu compte de sa méprise. "Chaque candidat peut demander à consulter un bordereau d'interrogation lorsqu'il s'agit d'un oral", a expliqué François Charlon, directeur de cabinet du recteur. "D'habitude, les réclamations sont émises en juillet et les erreurs sont corrigées sans délai. Mais là, un jeune a demandé à consulter son bordereau en octobre", a-t-il expliqué. Le rectorat s'est alors aperçu que quatre candidats au bac professionnel Eleec (Électrotechnique, énergie, équipements communicants) avaient été pénalisés. "L'examineur avait mal écrit la note qu'il devait porter", a expliqué François Charlon. Un courrier, accompagné des excuses du rectorat, a été adressé aux quatre candidats pour rectifier l'erreur. L'un d'entre eux, Robin, avait ainsi obtenu 13/20 au rattrapage, alors qu'on lui avait annoncé 8/20 en juillet, a-t-il indiqué, confirmant une information du Dauphiné libéré. Avec une moyenne générale de 10,97/20, il a reçu son diplôme près de quatre mois après les épreuves. Soulagé, le jeune homme n'en veut même pas au rectorat : "Sur le coup, on est plus content qu'énervé. C'est toujours une bonne nouvelle d'avoir le Bac." Oui, mais quatre mois plus tôt, l'ambiance n'était pas festive à la maison. Ses parents, lui reprochant son manque de travail, l'avaient sacrément puni. Pire, il n'avait même pas pu s'inscrire en BTS, le conduisant droit au chômage. Mais, aujourd'hui, ce mauvais moment n'est plus que de l'histoire ancienne. Robin espère, désormais, décrocher un emploi durable avec le Bac en poche.

Selon le rectorat, les rectifications de ce type sont très rares, de l'ordre de 10 par an pour 30.000 candidats dans l'académie de Grenoble. Et l'erreur porte généralement sur la mention obtenue, et non sur la validation du diplôme lui-même, selon François Charlon. Aux recalés du baccalauréat, vous savez ce qu'il vous reste à faire.

D  
i  
x  
i  
t



### Abdelmalek Sellal :

"Il est important de signaler toute l'importance que prend le volet du service public au sein des espaces d'accueil et des parcs de transport. Il importe au plus haut point que les Algériens puissent voyager dans leur pays et en dehors et mobiliser leurs marchandises selon les normes de qualité et de services mondialement reconnues.

Le président de la République, m'a chargé de vous transmettre et de vous confirmer la détermination de l'Etat algérien à poursuivre ses efforts dans l'objectif de développer ce secteur vital."



VISITE DE TRAVAIL DE SELLAL À BISKRA

## Plein appui aux investisseurs locaux

*Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal a entamé, hier à Biskra, sa visite d'inspection et de travail dans la wilaya, par l'Institut national de formation des corps spécialisés des Affaires religieuses et des Wakfs de Sidi Okba. Cet établissement, spécialisé dans la formation des cadres des affaires coranique et des imams enseignants.*

PAR SADEK BELHOCINE

L'Institut reçoit 175 étudiants pris en charge par 13 encadreurs, il comprend 12 départements, une bibliothèque, un foyer et une résidence de 150 lits. Le Premier ministre a annoncé l'octroi au complexe culturel islamique de Sidi Okba qui comprend une enveloppe financière de cent millions de dinars destinée à la création d'un musée de la région. Il a instruit les responsables de l'établissement de mettre en place une commission chargée de l'entretien des dépendances. Cette commission devra être présidée par le directeur de l'Institut en sa qualité de responsable administratif et financier. Le Premier ministre a ensuite inspecté le projet, en cours de réalisation, d'un village touristique (Jardins des Zibans), implanté dans la wilaya. Initié par un investisseur privé, M. Seraoui, le village touristique a mobilisé une enveloppe de 465 millions de dinars, il comprend une oasis, un hôtel de 66 chambres, un restaurant, une salle des conférences et un parc aquatique. Lancé en 2012, le chantier, qui a atteint un taux d'avancement des travaux de 10 %, couvre une superficie de 44 ha. M. Sellal a assuré l'investisseur que la collectivité réalisera des réseaux d'assainissement, d'AEP et de gaz, tout comme il a instruit le ministre du Tourisme d'accompagner le projet et lever les contraintes que rencontre l'investisseur. Il s'est rendu également sur le chantier de réalisation d'une cimenterie implantée dans la commune de Branis, d'une capacité de production de un (01) million de tonnes/an, extensible à trois millions de tonnes. Le coût de l'investissement est de 7,7 milliards de dinars, le projet sera doté d'un filtre de protection



Abdelmalek Sellal.

de l'environnement, immédiatement après son entrée en fonction, il offrira en plus des emplois indirects, 46 postes de cadres, 124 postes d'ouvriers qualifiés et 461 postes d'ouvriers spécialisés. Abdelmalek Sellal a insisté lors de la projet des délais de réalisation, arrêtés à 28 mois, de même qu'il a mis l'accent sur la nécessité de la conformité de la construction, aux normes universelles prévues pour ce type de réalisation. Peu après, il s'est rendu sur le site du projet de réalisation d'une raffinerie de pétrole dans la région de Loutaya, d'une capacité de production de cinq millions tonnes/an. Le projet qui sera réalisé dans un délai de 60 mois a mobilisé une enveloppe financière de 240 milliards de dinars, 60% de coût sont financés en devises, précise-t-on. Au cours de la réalisation du projet, le chantier offrira 15.000 postes de travail, il produira des carburants et autres dérivés du pétrole brut, avec 800 postes de travail permanents et un millier de postes de travail indirects. Dans la région d'Oumache, Abdelmalek Sellal a inspecté les projets de réalisation de deux

centrales électriques de capacités respectives de 466 et 1.600 mégawatts, à livrer en 2015, pour un montant dépassant 288 milliards de dinars. Selon la fiche tech-

nique de la centrale de 1.600 mgw d'Oumache a un impact sur l'emploi de 3.500 postes dont 3.000 directs et 500 indirects.

S. B.

### PROCÉDURES ADMINISTRATIVES DANS LE SERVICE PUBLIC Vers l'allègement des textes de loi

L'opération d'évaluation des propositions, recueillies pour l'allègement des procédures administratives dans le service public, devra être finalisée au plus tard en janvier 2014, a déclaré mercredi à Biskra le ministre délégué chargé de la Réforme du service public, Mohamed El Ghazi.

"Le comité interministériel chargé de la mise en œuvre les instructions du Premier ministre concernant l'allègement des procédures administratives dans le service public est à pied d'œuvre et doit achever l'évaluation de l'état des lieux (de cette opération) d'ici la fin du mois (de décembre) ou au plus tard en janvier 2014, en vue de recenser les lacunes relevées dans ce domaine", a déclaré à la presse en marge de la visite du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, dans cette wilaya. En plus de l'évaluation de l'état des lieux, le comité ad hoc se chargera de recueillir toutes les propositions émanant des différents départements ministériels en vue de prendre en charge les dysfonctionnements dont se plaint le citoyen.

Une fois ces propositions validées par les départements concernés, il sera procédé à la révision des textes réglementaires pour les mettre en conformité avec les instructions du Premier ministre à ce sujet, a-t-il précisé, ajoutant que cela se fera de "manière graduelle".

S. B.

MOUVEMENT ENNAHDA

## Qui succédera à Fateh Rebai ?

PAR KAMAL HAMED

Le mouvement Ennahda est peut-être sur le point d'élire un nouveau secrétaire général. Son actuel secrétaire général, Fateh Rebai, qui dirige le mouvement depuis sept années maintenant, a émis le souhait de ne pas briguer un autre mandat. Lors du cinquième congrès, qui s'est tenu à la mi-novembre, Rebai a fait part, en effet, de sa volonté de ne pas demeurer à son poste. La succession est donc ouverte. Le conseil consultatif du mouvement, qui se réunira demain à Zeralda, sera donc essentiellement consacré à cette question de succession. Car c'est cette instance du parti, la plus importante entre deux congrès, qui est habilitée, de par les statuts du mouvement, à élire le secrétaire général. « Le mouvement

Ennahda applique le principe d'alternance à la responsabilité. Un principe que nous revendiquons, d'ailleurs, au pouvoir pour instaurer l'alternance à la responsabilité » a déclaré Fateh Rebai devant le dernier congrès annonçant ainsi son intention de quitter cette fonction qu'il occupe depuis 2006. Fateh Rebai avait, pour rappel, succédé à Yazid Ben Aïcha. C'était la première fois que le mouvement confiait la plus haute responsabilité à un cadre qui n'est pas de la région de l'est du pays, ou le parti est fortement implanté puisque Fateh Rebai est originaire de la wilaya de Médéa. L'accession de Rebai au poste de secrétaire général intervenait dans une conjoncture très particulière. Car le mouvement traversait une période difficile et ce, depuis pratiquement

l'année 1999 lorsqu'il a été secoué par une grave crise interne suite à la « destitution » de son fondateur, Abdallah Djaballah. Après l'éviction de Djaballah le mouvement a soutenu, rappelons-le, le candidat Abdelaziz lors de l'élection présidentielle de 1999. Lorsque Bouteflika a accédé à la magistrature suprême le mouvement Ennahda a rejoint la coalition gouvernementale. Deux de ses ténors ont siégé dans l'exécutif. Il s'agit de Abdelwahab Derbal et Mohamed Ali Boughazi, qui est actuellement conseiller à la présidence de la République. Mais le mouvement, depuis le départ de Djaballah, a enregistré de très faibles scores aux élections tant législatives que locales. Lors des élections législatives de 2002 il n'a réussi à placer qu'un seul député à l'APN. Il a

certes fait légèrement mieux aux législatives de 2007, mais son score est resté faible. Lors des législatives de 2012 il a conclu une alliance avec deux autres partis islamistes, le MSP et Ennahda, réussissant ainsi à placer une dizaine de ses cadres à l'APN. C'est dire que le mouvement Ennahda est en train de faire sa mue et tente de se réorganiser pour se maintenir sur la scène politique. Fateh Rebai, qui a été élu député lors des législatives de 2012 et qui déborde d'énergie, a joué un rôle important. Qui lui succédera donc ? Aux dernières nouvelles quatre candidats seront en lice. Il s'agit de Tahar Habchi, Mohamed Douibi, Mohamed Hdibi et El Hadi Atamnia. Qui aura les faveurs de l'urne ? La réponse sera connue demain.

K. H.



*Le ministre de l'énergie et des mines, Youcef Yousfi, a déclaré qu'aucune révision des prix de l'électricité, du gaz et des hydrocarbures ne figure dans l'agenda du gouvernement à court terme, aussi bien pour les prix des carburants, tous types confondus, que pour l'électricité et le gaz.*

PAR RIAD EL HADI

Dans une interview au quotidien *Echourouk*, publiée mardi, le ministre a affirmé que "l'augmentation des prix des carburants, tous types confondus, ne figure pas dans l'agenda du Gouvernement, que ce soit cette année ou l'année prochaine. Cependant, un projet de révision de la tarification à moyen terme est possible". Pour Yousfi, la production de pétrole n'a pas baissé et se maintient au niveau de 1,2 million de barils/jour, ce qui correspond à la quote-part de l'Algérie au sein de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) ajoutant que la politique commerciale du pays privilégie à l'extrême la politique de valorisation de la production et de diversification des exportations en termes de produits et de marchés. Il est prévu une augmentation du rythme de la production pour des raisons

#### TÉLÉPHONIE MOBILE 3G+

### Mobilis aura l'exclusivité dans cinq wilayas

L'opérateur public de téléphonie mobile, Mobilis, couvrira en exclusivité cinq wilayas en réseau de téléphonie mobile de troisième génération (3G+), a indiqué, hier, à Alger, son P-dg, Saâd Damma. "Mobilis couvrira en exclusivité les wilayas d'Annaba, Batna, Laghouat, Tiaret et Tébessa", a déclaré M. Damma lors d'une conférence au forum d'El-Moudjahid. "Les autres wilayas, qui seront couvertes avec les autres opérateurs, sont Alger, Constantine, Ouargla (obligatoires), Tipasa, Biskra, Sidi Bel-Abbès, Sétif, Tlemcen, Blida, Tizi-Ouzou, Djelfa et El Oued", a-t-il ajouté. M. Damma s'est, par ailleurs, félicité du processus d'attribution des licences 3G+, qui s'est déroulé, a-t-il dit, dans un délai "court et raisonnable", saluant le "travail énorme" réalisé par les pouvoirs publics. Il a relevé, en outre, que la place numéro 1 occupée par Mobilis dans l'évaluation par rapport aux deux autres opérateurs, Ooredoo et Djezzy, lui permet d'avoir "beaucoup d'avantages", notamment en ce qui concerne les choix des wilayas et de la bande de fréquence. Le lancement de la téléphonie mobile 3G+, qui a "suscité beaucoup d'engouement" va ouvrir la voie à "un marché potentiel d'une grande importance", a-t-il mentionné. Le P-dg de Mobilis a qualifié d'"exceptionnelle" l'année 2013 pour l'opérateur en matière d'investissement, en particulier en ce qui concerne la modernisation et la densification du réseau, soulignant que son entreprise a réalisé une "progression" de plus de 27% à la fin septembre 2013, alors qu'elle avoisinait les 11,4% en 2011 et 2012. Il a aussi indiqué que son entreprise a acquis "plus de 1,5 million de nouveaux clients entre septembre 2012 et septembre 2013", permettant de porter le nombre global de ses clients à "plus de 12 millions". M. Damma a souligné, par la même occasion, que l'opérateur attachait une "grande importance" à la ressource humaine dans le cadre de sa stratégie de développement, en vue d'assurer un "meilleur service" aux clients. Il a ajouté que l'entreprise s'investissait également dans le domaine du sport comme le football, l'athlétisme et le judo ainsi qu'avec le Comité olympique algérien (COA) avec lesquels des partenariats ont été lancés. Interrogé sur la venue en Algérie du club de football espagnol Real Madrid pour un match de gala, il a précisé que cela dépendra du parcours de ce club dans la Ligue des champions européenne. **R. N.**

## ELECTRICITÉ, GAZ ET CARBURANTS

# Yousfi : "Aucune augmentation des prix à court terme"

techniques spéciales, dans les prochaines semaines avec l'entrée en production d'un nouveau champ ainsi que d'autres champs durant les prochaines années, ce qui va augmenter la productivité. "Mais l'augmentation de la production globale n'est nullement envisagée", a-t-il indiqué.

Pour ce qui est du gaz naturel, Yousfi a souligné que "vu la crise financière qui sévit en Europe et qui s'est répercutée sur les activités de production et de consommation qui a connu une baisse de 50 milliards/m<sup>3</sup> par an, et à la demande de ses partenaires, Sonatrach a baissé la production tout en étant ferme sur les prix".

"En conséquence, Sonatrach n'a pas augmenté ses exportations de gaz au détriment du prix, une politique délaissée à jamais", a ajouté Yousfi soulignant que "cette situation est conjoncturelle puisque

la demande est appelée à augmenter avec force. De nouveaux champs entreront en exploitation et, parallèlement aux nouveaux marchés qui s'ouvriront à Sonatrach, le gaz naturel connaîtra une forte valorisation grâce aux nouvelles unités pétrochimiques du pays". Sonatrach s'emploie à intensifier et diversifier ses investissements. Evoquant la réalisation des cinq raffineries, le ministre a indiqué que ces projets avancent progressivement puisque leur entrée en production, prévue fin 2017, permettra de multiplier les capacités de raffinage du pays dans le but d'assurer l'approvisionnement du marché national à long terme en mettant à disposition des capacités de stockage à travers toutes les régions avec un volume de consommation d'un mois au minimum.

Concernant le projet "Desertec", le

ministre a souligné que l'Algérie avait prévu dans son programme d'énergies renouvelables la production de 10 MGW destinée à l'exportation, précisant toutefois que "les investissements dans ce domaine ne seront réalisés que si les conditions d'exportation vers l'Europe seront réunies. C'est dans ce cadre que l'Algérie a adhéré à l'initiative régionale de coopération en matière d'énergies renouvelables, notamment à travers les échanges avec l'Europe dans ce domaine", a-t-il poursuivi. A une question sur l'exploitation du pétrole et du gaz de schiste, Yousfi a affirmé que "vu les potentialités considérables dont dispose l'Algérie dans le domaine des hydrocarbures non-conventionnels, il serait irresponsable de ne pas exploiter ces ressources". Cependant, des précautions en matière de protection de l'environnement

## ASSISES NATIONALES DES TRANSPORTS

### De nouvelles infrastructures pour attirer les usagers

PAR LAKHDARI BRAHIM

Des secteurs des transports ferroviaire et aérien tentent d'attirer davantage de voyageurs en procédant à la construction de nouvelles infrastructures ou grâce à l'extension de celles déjà existantes, ont affirmé mercredi à Alger des responsables du secteur. "Le secteur du transport ferroviaire tente de récupérer une part du marché" et de drainer des voyageurs qui sont actuellement utilisateurs d'autres voies de transport, a indiqué Boubeker Aït Abdellah, haut fonctionnaire du secteur des transports en marge des assises sur les transports qui se tiennent depuis mardi à Alger. Cette volonté de recourir à un usage plus important du transport ferroviaire est dictée par la nécessité de développer davantage les transports collectifs à des conditions de coût et de sécurité suffisantes, a-t-il expliqué. Mais, pour assurer un service public qui soit à la hauteur des attentes des usagers, M. Aït Abdellah a préconisé l'instauration du concept de l'intermodalité

afin de créer une complémentarité entre les différents modes de transport et ne pas privilégier l'un d'entre eux par rapport à d'autres. Par le biais de ce modèle, a-t-il poursuivi, le citoyen disposera d'un service public plus performant notamment à travers la réduction des congestions sur les routes, rapporte l'APS. Le secteur ferroviaire a d'ailleurs lancé un programme pour la réalisation de nouvelles lignes et de dédoublement de celles déjà existantes, a indiqué Mounir Ghanem, responsable à l'Agence nationale d'étude et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (Anesrif). Selon ce responsable, le linéaire en voie ferrée s'est hissé à 4.000 km actuellement contre 1.700 km en 2008 et ce après l'achèvement de nombreux projets dont la pénétrante ouest qui va de Sidi Bel-Abbès vers "A la réception de tous les projets en cours de réalisation, le linéaire sera de 6.000 km et dès l'achèvement de tout le programme ferroviaire national, le linéaire total sera de 11.000 km", a-t-il précisé. Le souci de répondre à la demande

des citoyens en mobilité a motivé la réalisation d'un tel programme, a-t-il ajouté. Le même objectif est poursuivi dans d'autres modes de transport comme dans l'aérien avec les projets d'amélioration des conditions d'accueil des usagers surtout que l'aérien et le ferroviaire sont en concurrence pour attirer ces mêmes usagers. L'Etablissement de gestion des services aéroportuaires d'Alger (EGSA) a lancé des sondages auprès des utilisateurs pour mesurer le taux de satisfaction. "L'entreprise est à pied d'œuvre pour combler les lacunes qui pourraient causer des désagréments aux voyageurs et ce depuis son arrivée aux parkings des aéroports jusqu'à son embarquement à bord des avions", a affirmé Hichem Aouanouk, responsable à l'EGSA. Dans les 17 aéroports sous responsabilité de l'établissement, de nombreux services sont proposés au client selon les normes de l'Agence mondiale de l'aviation civile pour offrir les meilleures conditions de confort et de sécurité. **L. B.**

## MARCHÉS INFORMELS

### 70% des sites éradiqués

PAR RAYAN NACIM

Depuis l'opération d'éradication des marchés informels, plus de 88 sur les 1.370 recensés à l'échelle nationale, ont été éradiqués depuis le début de l'opération en août 2012, révèle le ministère du Commerce. "A fin octobre 2013, 833 marchés informels ont été éradiqués sur les 1.368 existants et 17.577 sur les 40.000 intervenants dans ces marchés ont été redéployés dans de nouveaux marchés de proximité", a précisé à l'APS Abdelaziz Aït Abderrahmane, directeur général de la régulation et de l'organisation des activités au ministère du Commerce. Fin août 2012, le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales en collaboration avec celui du Commerce avaient entamé une large opération d'éradication des marchés informels qui causaient des pertes financières à l'Etat estimées en 2011 à plus de 10 milliards d'euros par an, selon des données du ministère du Commerce. En 2011, le ministre du Commerce, Mustapha Benbada, affirmait que les transactions

sans factures ont été estimées à 155 milliards de dinars en trois ans, soit un peu plus d'un milliard d'euros.

Une enveloppe de 14 milliards DA, dont 10 milliards par le ministère du Commerce et 4 milliards DA par celui de l'Intérieur, a été mobilisée pour la résorption de ce phénomène de commerce informel, à travers la mise en place d'espaces commerciaux réglementés au niveau des collectivités locales.

Un programme national d'assainissement des activités commerciales informelles a été mis en oeuvre, ces trois dernières années, pour endiguer ce phénomène à travers l'intégration des commerçants informels dans les circuits officiels. De nombreuses mesures destinées à la résorption du commerce informel ont été ainsi prises par le ministère du Commerce ou en concertation avec celui de l'Intérieur et des Collectivités locales.

La résorption de l'informel en Algérie s'est traduit également par la réhabilitation des infrastructures existantes. Une opération pour laquelle le ministère du

Commerce a dégagé un financement d'un montant de 5,9 milliards DA.

"Les grands marchés informels ont bien disparu. L'objectif d'éliminer l'informel ne sera atteint qu'une fois toutes les structures prévues par le programme sont réalisées", a affirmé M. Aït Abderrahmane.

Ainsi, le nombre d'infrastructures de détail existantes, selon ce responsable est estimé à 1.624 marchés, alors que 714 marchés sont en cours de réalisation et 245 autres sont en projets. Pour sa part, l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) a appelé à favoriser le développement des marchés de proximité et localiser les sites des nouveaux marchés au plus près des consommateurs. "Près de 50% de marchés informels existent toujours selon les statistiques communiquées par nos bureaux régionaux. Certaines wilayas n'ont pas été concernées par cette opération (éradication de marchés informels) à l'instar de la wilaya de Skikda où aucun marché n'a été éradiqué", a souligné le secrétaire général de l'UGCAA, Salah Souilah. **R. N.**



L'OPEP VEUT OBTENIR UNE STABILITÉ DU MARCHÉ

# Le quota de 30 millions de barils jour maintenu ?

*L'Opep devrait laisser inchangé son plafond de production lors de sa réunion mercredi à Vienne, malgré une possible augmentation de la production irakienne et iranienne et une demande déclinante pour son brut l'année prochaine.*

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

La réunion dans la capitale autrichienne sera celle d'un compromis entre les membres du cartel. D'abord, le maintien du plafond de production à 30 millions de baril jour qui, rappelons-le, a été décidé il y a deux ans. Le ministre de l'Energie et des Mines, Youcef Yousfi, a souligné dans une déclaration lundi dernier à Alger qu'il était « probable que l'Opep maintienne ses décisions en matière de niveau de production », en ajoutant que le marché international est bien approvisionné. Selon le ministre algérien « producteurs et consommateurs sont satisfaits des prix actuels ». D'ailleurs cette position est soutenue par l'Arabie saoudite, premier producteur mondial qui, par le biais de son ministre, Ali El-Nouaimi, se dit optimiste quant à la situation du marché. « Le marché est dans la meilleure situation possible. La demande est excellente, la croissance économique s'améliore » indique-t-il. Le même constat pour le Venezuela et l'Irak



qui souhaitent « maintenir le plafond de production ». Les craintes de ces pays sont justifiées du fait que le marché soit grandement perturbé par un excès d'offre et une chute des prix qui n'arrangerait pas l'économie de certains pays producteurs. L'autre crainte des pays de l'Opep est contenue dans les prévisions pessimistes sur la baisse de la demande pétrolière l'année prochaine. Selon l'AIE (Agence internationale de l'Energie) « la demande pour le brut de l'Opep est attendue en baisse l'année prochaine, de 300.000 barils par jour selon le cartel et de 900.000 barils par jour selon l'agence internationale de l'Energie ». D'autre part, il y a le retour sur scène de deux gros producteurs avec lesquels il faut compter. Il s'agit de la Libye et du Nigeria. Malgré les conflits politiques dans ces deux pays, il est attendu que ces

derniers fournissent leurs quotas qui sont loin d'être minorés. La Libye qui peut fournir habituellement 1,5 million de b/j continue d'être secourue par sa crise poli-

tique qui a fait chuter, selon les analystes de CGES, son niveau de production à 250.000 b/j. Un niveau de chute historique. Il faut prendre également le facteur iranien, gros producteur aux ambitions énergétiques illimitées. Les analystes du Centre des études énergétiques mondiales (CGES) estiment que « le rétablissement de la production en Iran, en Libye, au Nigeria ou une forte augmentation de la production irakienne pourraient ré-ouvrir la difficile question des quotas individuels ». Rien que pour l'Irak, ses capacités d'exportation peuvent être de 3,4 millions de b/j l'année prochaine et de l'Iran, qui affirme pouvoir retourner à son niveau de production d'avant les sanctions (4 millions de b/j). L'Iran, dont l'embargo commercial et pétrolier a été levé partiellement, table sur sa levée totale pour fournir son quota total à ces clients.

F. A.

## Quota individuel ou difficile exercice de l'Opep

Le Centre d'études énergétiques mondiales souligne dans son analyse que « le simple renouvellement de la cible totale (de production), peut-être suffisant pour éviter que les prix ne chutent dans la première partie de l'année prochaine, ne permettra pas de s'atteler au défi réel que devrait rencontrer l'organisation en 2014 ». « L'Opep a été capable d'éviter la difficile tâche de fixer des quotas individuels à ses membres, laissant l'Arabie saoudite utiliser ses capacités de production excédentaire pour équilibrer le marché », notent les analystes de CGES. Il faut rappeler que l'Opep avait décidé de ne plus fixer les quotas individuels depuis 2011. A l'avenir, les analystes du centre mettent en relief cette difficulté en considérant que « ce fut une politique acceptable tant que le Royaume a pu la mettre en place sans supporter de grandes réductions de production, mais ce ne sera plus faisable s'il doit trop réduire sa production. »

F. A.

IMPORTATIONS DE SUCRE

## La facture recule de 3%

PAR RIAD EL HADI

La facture des importations de sucre a atteint près de 751,47 millions de dollars durant les dix premiers mois 2013, contre 775,60 millions de dollars à la même période 2012, en baisse de 3,11%, en dépit d'une hausse de plus de 11% des quantités importées, selon les Douanes algériennes.

Durant les dix premiers mois 2013, les quantités de sucre importées ont totalisé 1,464 million de tonnes, contre 1,311 million de tonnes à la même période de l'année dernière, en hausse de près de 11,7%, selon les chiffres du Centre national des statistiques (Cnis) des Douanes obtenus par l'APS. Le recul de la facture des importations de sucre s'explique essentiellement par la chute des cours durant

cette période de référence, pénalisés par une offre excédentaire sur le marché mondial. En effet, les cours du sucre ont chuté durant les derniers mois, tombant durant la deuxième semaine du mois de novembre dernier à des plus bas niveaux depuis juillet en raison toujours de l'abondance de l'offre. Les analystes expliquent la chute des prix par la disponibilité du produit (sucre), mais surtout par la demande qui n'est pas très forte. L'Organisation internationale du sucre (ISO) a d'ailleurs revu en hausse dernièrement sa prévision d'excédent d'offre sur le marché mondial du sucre pour la saison actuelle 2013/2014, à 4,730 millions de tonnes contre 4,502 millions de tonnes précédemment.

C'est la quatrième saison consécutive d'excédent d'offre. Ces stocks devraient atteindre 43,4 millions de tonnes à la fin

de la saison 2013/2014, soit un "plus haut depuis plus de cinquante ans" selon l'ISO.

Le marché est en situation d'excédent d'offre depuis quatre saisons, ce qui alimente les stocks mondiaux.

Ces trois dernières années, le ministère du Commerce a mis en oeuvre un système de stabilisation des prix de l'huile alimentaire raffinée ordinaire et du sucre blanc, décidé par l'Etat au début de l'année 2011 à travers le décret exécutif numéro 11-108 du 6 mars 2011. Ce décret a fixé le prix plafond à consommateur ainsi que les marges plafonds à la production, à l'importation et à la distribution, aux stades de gros et de détail, de l'huile alimentaire raffinée ordinaire et du sucre blanc. Ce texte a fixé, ainsi, les prix plafonds en TTC, des bidons d'huile ordinaire raffinée de 5 litres, 2 litres et 1 litre respectivement à 600

DA, 250 DA et 125 DA, alors que les prix du kilogramme de sucre blanc vendu en vrac et préemballé sont fixés respectivement à 90 DA et 95 DA. Il a été également décidé de suspendre l'application des tarifs douaniers (5%), de l'AEIBS (19% pour la production et 25% pour la distribution) et de TVA (17%) sur les importations ou la production des sucres roux et blanc et des matières premières des huiles alimentaires. Cependant, le sucre roux n'a pas fait l'objet de compensation des prix du fait que les niveaux des cours mondiaux de cette matière première n'ont pas entraîné le dépassement des prix à la consommation plafonnés par les pouvoirs publics.

R. E.

ACCÈS À L'EAU POTABLE

## 75% des Algériens approvisionnés quotidiennement

Le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, a affirmé que 75% des Algériens étaient approvisionnés quotidiennement en eau potable, soulignant que l'Algérie compte rattraper le retard accusé dans ce domaine durant le prochain quinquennat 2015-2019. Citant des statistiques des sociétés des services des eaux, le ministre a indiqué que "75% des Algériens sont approvisionnés quotidiennement en eau potable dont 45% en H24, 20% un jour sur deux et près de 8% à raison d'un jour sur trois". Necib qui s'exprimait lors d'un point de presse en marge du 6e Congrès arabe de l'eau, a estimé que le travail doit se poursuivre

pour améliorer ce niveau d'alimentation et assurer de l'eau à tous les citoyens. "Nous avons élaboré un programme s'étalant sur 2015-2019 pour rattraper le retard enregistré dans ce domaine et atteindre un approvisionnement à 100% en H24", a-t-il déclaré. Le ministre a affirmé que l'objectif numéro un du gouvernement était de poursuivre la mobilisation des ressources en eau par tous les moyens possibles, notamment à travers la construction des barrages, le traitement des eaux usées et le dessalement de l'eau de mer.

L'Algérie compte mobiliser plus de 9 milliards m<sup>3</sup> d'eau superficielle à l'horizon 2014, contre 7,5 milliards de m<sup>3</sup> actuelle-

ment, alors que les potentialités hydriques nationales sont estimées à plus de 17 milliards m<sup>3</sup>. Le nombre de barrages devrait passer de 65 actuellement à 84 en 2014. Concernant les eaux non conventionnelles, le pays prévoit de produire 2,4 millions de m<sup>3</sup>/jour grâce à la réalisation de 13 stations de dessalement d'eau de mer. La plus importante (500.000 m<sup>3</sup>/jour) est implantée à Megtaa à Oran et sera mise en service à la fin du mois en cours. Le secteur compte également récupérer un milliard m<sup>3</sup> d'eau à l'horizon 2014 par le traitement des eaux usées.

R. E.

DIPLOMATIE

Entretiens

Lamamra-Fabius à Paris

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a eu mercredi à Paris des entretiens avec son homologue français, Laurent Fabius, à la veille du sommet de l'Elysée pour la Paix et la Sécurité en Afrique.

Les entretiens, qui ont eu lieu au Quai d'Orsay, ont porté sur les relations bilatérales et les questions d'intérêt commun, dont la sécurité en Afrique, et plus particulièrement dans la région du Sahel, révèle une source diplomatique à Paris.

Ces entretiens interviennent à la veille du sommet de l'Elysée pour la Paix et la Sécurité en Afrique que la capitale française abritera deux jours durant (6 et 7 décembre) et auquel une délégation algérienne prend part.



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
DIRECTION DE LA CULTURE DE LA WILAYA DE SETIF  
BOULEVARD ALN DAIRA 3 ETAGE -SETIF-  
N° Tel 036 51 41 86  
N° FAX 036 51 41 87  
Numéro fiscal:412017000019045

### Avis d'Annulation de l'Attribution Provisoire Avis d'Appel d'Offre National Restreinte :

La direction de la culture de la wilaya de Sétif déclare l'annulation de l'attribution provisoire de l'avis d'appel d'offres national restreinte N° 931908 Paru au quotidiens nationaux « KAWALIS » le: 05/08/2012 concernant :

- PROJETS : La réalisation d'une école des beaux arts à Sétif
- LOT : tous corps d'état avec VRD, aménagement extérieure et réseaux divers .

**Attribué à : SARL GROUPE BARA ET COMPAGNE**

**- Montant de l'offre après vérification : 247.373.509.50 DA**

**- Délai de l'étude : 24 MOIS.**

Midi Libre n° 2044 | Jeudi 5 décembre 2013 - ANEP - 553 417

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES COLLECTIVITE LOCALE  
DIRECTION GENERALE DE LA PROTECTION CIVILE  
DIRECTION DE LA PROTECTION CIVILE DE BOUIRA  
NIF : 10011273011

### AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

En application des dispositions de l'article 49 du décret présidentiel N°10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété ; la direction de la protection civile de la wilaya de Bouira informe l'ensemble des soumissionnaires qui ont participé à l'avis d'appel d'offre national N° 02/2013 relatif à :

" Approvisionnement en denrées alimentaire de la direction de la protection civile de la wilaya de Bouira et ses unités opérationnelles pour l'année 2014 "

- Lot N° 01 : alimentation générale et produits laitiers
- Lot N° 02 : fruits et légumes
- Lot N° 03 : viandes rouge fraiche (bovine et ovine) , viande blanche fraiche et œufs
- Lot N° 04 : pain ordinaire

Que suite à l'évaluation des offres technique et financière selon les critères cités dans le cahier des charges ; le marché est attribué provisoirement comme suit :

Lot	soumissionnaire	Montant après correction	Note technique / 100	Observation
Lot N° 01: alimentation générale et produits laitiers	AIDLI M'HAMED	7 680 213 .00 DA	100	Moins Disant
Lot N° 02 : fruits et légumes	TOUNSI LAZAZI	4 865 705 .00 DA	55	Moins Disant
Lot N° 03 : viandes fraiches ( rouges , blanches) et œufs	TOUNSI LAZAZI	8 015 700 .00 DA	50	Moins Disant
Lot N° 04 : Pain ordinaire	Opération infructueuse			

Tout soumissionnaire , qui conteste ce choix, peut introduire un recours dans un délai de dix ( 10 ) jours à compter de la publication du présent avis d'attribution provisoire auprès de la commission des marchés public de la wilaya.

Midi Libre n° 2044 | Jeudi 5 décembre 2013 - ANEP - 553 538

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE  
DIRECTION DE L'URBANISME, DE L'ARCHITECTURE  
ET DE LA CONSTRUCTION DE LA WILAYA DE BATNA

## AVIS D'ANNULATION DE L'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 114 du décret présidentiel 10-236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété et suite à l'accord de Monsieur le Wali de la wilaya de BATNA en date du 04/11/2013 concernant l'annulation de l'attribution provisoire de l'entreprise HIDJAZI AHMED, la Direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction de la wilaya de BATNA porte à la connaissance de toutes les entreprises que l'avis d'attribution provisoire paru dans les quotidiens ANNASR en date du 09//09/2013, *Midi Libre* en date du 21/05/2013, BOMOP est annulé pour les lots suivants :

**LOT N°01** : Travaux de VRD tertiaire, **Site** : EL MADHER, CENTRE COMMUNE D'EL MADHER

**LOT N°01** : Travaux de VRD tertiaire + réseau d'éclairage public  
**Site** : BOUMIA CENTRE 01 COMMUNE DE BOUMIA

**LOT N°03** : AEP + assainissement + voirie (corps de chaussée, bicouche, aménagement des trottoirs) + éclairage public et aménagement des espaces verts, **Site** : BOUMIA CENTRE 02 COMMUNE DE BOUMIA

**LOT N°04** : AEP + assainissement + voirie (corps de chaussée, bicouche, aménagement des trottoirs) + éclairage public et aménagement des espaces verts, **Site** : BOUMIA CENTRE 03 COMMUNE DE BOUMIA.

Midi Libre n° 2044 | Jeudi 5 décembre 2013 - ANEP - 553 453

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE LA FORMATION  
ET DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS  
DIRECTION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE  
DE LA WILAYA DE TIAET

### AVIS DE PROROGATION DE DELAI DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL N° 29/2013

La Direction de la Formation Professionnelle de la wilaya de Tiaret informe les soumissionnaires intéressés par l'avis d'appel d'offres national N° 29/2013, concernant : **Aménagement, Réhabilitation de 09 Etablissement de la Formation Professionnelle INSFP DE TIARET, CFPA DE (RAHOUIA, MAHDIA, TIARET I, KSAR CHELLALA, DAHMOUNI), ANNEXES DE (AIN D'HEB, OUED LILI, MAHDIA).**

**Aménagement du CFPA DAHMOUNI.**

- **Lot N°03:** équipement électrique pour poste transformateur.

Paru dans le **BOMOP** et les quotidiens : **MIDI LIBRE, EL MICHOR ESSIASI** le 12/11/2013, que la date de réception des offres prévue le 21/11/2013 est prorogée de **21 jours**.

La séance de l'ouverture des plis aura lieu le 11/12/2013 à **14H00** au siège de la wilaya de Tiaret.

Midi Libre n° 2044 | Jeudi 5 décembre 2013 - ANEP - 553 528



1<sup>ER</sup> FORUM DE L'UNIVERSITÉ DE L'ENTREPRENEUR AU HILTON

# La formation, un atout pour le développement

*Les pouvoirs publics consacrent un budget conséquent et des moyens importants pour la prise en charge des besoins en qualification des différents secteurs de l'activité économique.*

PAR AMAR AOUIMER

Placé sous le thème : "Risque, échec et réussite", le 1<sup>er</sup> Forum de l'université de l'entrepreneur a débuté hier à l'hôtel Hilton avec la participation de nombreux entrepreneurs, étudiants et porteurs de projets. Cet événement permettra de booster les entrepreneurs. En effet, le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nourredine Bedoui estime que "cette initiative majeure constitue une contribution inestimable au développement de la création d'entreprise". Il ajoute que "les nouveaux systèmes de production la numérisation et le développement rapide des technologies, placent l'homme au cœur de la gestion économique. Désormais, c'est l'homme qui est déterminant en dernière instance. C'est ainsi que les Etats modernes investissent lourdement dans les systèmes d'éducation-formation pour qualifier la ressource humaine nécessaire au développement économique". Bedoui estime également que "à ce titre, les pouvoirs publics en Algérie consacrent un budget conséquent et des moyens importants à la prise en charge des besoins en qualification des différents secteurs d'activité économique. Aussi, il s'agit de

soutenir et prendre en charge avec les opérateurs économiques les objectifs et les programmes d'action en matière de formation".

Le ministre poursuit : "Tout en accompagnant les entreprises en activité, le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels participe également à la l'accompagnement de la création d'entreprises à travers des partenariats avec les différentes institutions de soutien à la création d'entreprises, à savoir l'Ansej, l'Angem, la Cnac...".

Pour sa part, Ouhila Djebari, directrice de projet, elle a souligné que "pendant deux jours, des entrepreneurs prendront du recul pour réfléchir, découvrir de nouvelles façons de penser et confronter opinions et expériences. En prenant connaissance des expériences des autres, souvent des success story, il s'agit de booster les entrepreneurs, nouveaux ou expérimentés. Il s'agit aussi de leur donner les outils pour une meilleure compréhension et une capacité d'analyse des données macroéconomiques. Il y a lieu également de leur faire prendre conscience que la formation est un atout pour les projets et le développement de l'entreprise".

Le programme des conférences s'articule notamment autour des communications



lié à l'inauguration du village entrepreneur et le lancement de l'opération "incubateur d'entreprise d'Oran", entrepreneuriat dans les zones ou communes défavorisées, de

l'économie administrée à l'économie de marché, les PME à l'épreuve de la mise à niveau des entreprises en Algérie.

A. A.

CONSOMMATION DES DOTATIONS BUDGÉTAIRES

## Plaidoyer pour des mécanismes d'encouragement

PAR RIAD EL HADI

Les membres de la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont appelé à la mise en place de mécanismes devant assurer la stabilité de la consommation des dotations budgétaires des projets et réduire les problèmes de réévaluation, indique un communiqué de l'APN.

Lors de la présentation du projet de loi portant règlement du budget 2011, les membres de la commission ont évoqué "les faibles taux de consommation de crédits et dotations dans les différents secteurs au niveau de plusieurs wilayas" soulignant la nécessité de mettre en place des mécanismes favorisant le développement local.

Ils ont préconisé en outre de procéder à la révision des dotations en fonction de la consommation, précise la même source.

La question de "réévaluation des projets en raison du retard accusé dans leur réalisation (...), l'absence du contrôle des investissements, la non utilisation des postes budgétaires consacrés par les lois de finances en faveur d'emplois permanents au profit des citoyens" a également été soulevée.

Ils ont appelé à cet effet à la révision du code des marchés devant permettre la création de projets locaux en difficulté.

Les intervenants ont estimé que l'examen

de la loi portant règlement budgétaire devait intervenir avant la loi de finance afin de permettre aux députés d'évaluer tous les secteurs.

Lors de sa présentation du projet de loi portant règlement du budget 2011, le ministre des Finances, Karim Djoudi a indiqué que le taux de croissance économique cette année restait "modeste" avec une hausse du produit intérieur brut (PIB) de 2,6% alors que la loi de finances tablait sur une crois-

sance de 3,9%. Le taux de croissance hors hydrocarbures a été estimé à 5,5% alors que les prévisions de la loi de finances étaient autour de 6%.

Pour sa part, le recouvrement de la fiscalité pétrolière a augmenté de 35,8 en 2011 par rapport à 2010 à la faveur de la hausse des cours du pétrole, selon les propos du ministre, ajoute le communiqué de l'APN. Concernant le budget global de l'Etat, les importations ont été estimées à 2992,4

milliards DA contre 6618,43 milliards DA de dépenses dont 51,9% consacrés à la gestion et 48,1% à l'équipement public. Le budget a enregistré ainsi un déficit de 30,49% du PIB, couvert de manière totale, selon le ministre qui a relevé une augmentation de 13,65% des réalisations en 2011 par rapport à l'année précédente grâce notamment à la hausse de la fiscalité ordinaire (25,06%) et de la fiscalité pétrolière (1,84%).

R. E.

DU PLOMB DANS L'AILE DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE

## Absence de leviers pour redresser la situation

François Hollande compte sur la reprise économique pour sortir d'une impopularité qui fragilise son action mais une embellie à court terme est loin d'être assurée, tout comme l'amélioration de l'emploi censée l'accompagner, selon Reuters.

Plusieurs indicateurs montrent que le rebond annoncé par l'exécutif a du plomb dans l'aile et de nombreux économistes jugent que les leviers pour redresser la situation font défaut.

Profitant déjà à plein du délai accordé par l'Europe pour redresser ses comptes, la France ne dispose en particulier d'aucune marge de manoeuvre pour stimuler l'activité par la dépense ou des baisses d'impôts.

Pire, certaines hausses sont encore à venir, comme celle de la TVA le 1<sup>er</sup> janvier.

"On est clairement dans une phase de fragilité de l'économie française", explique Philippe Waechter, chef économiste de Natixis AM, en commentant les derniers indicateurs macroéconomiques mardi sur son blog.

Si l'on analyse à la fois la chute des indicateurs PMI de Markit en novembre et la stagnation du climat des affaires sous sa moyenne, "on n'est pas du tout en phase d'accélération de la conjoncture", dit-il.

"Et comme l'activité était très molle, ça ne suggère pas de signaux très forts sur le dernier trimestre 2013 et sur le début d'année 2014", ajoute-t-il, en soulignant paral-

èlement des tendances négatives sur le front de l'emploi.

Avant la publication de ces indicateurs, dont la version préliminaire avait fait dire à un économiste de Markit qu'ils auguraient d'une rechute de la France en récession, la Banque de France et l'Insee avaient annoncé prévoir un net rebond de l'économie au quatrième trimestre, après le repli du troisième.

Les économistes invitent également à la prudence sur les chiffres de l'emploi, après la baisse du nombre de chômeurs inscrits en catégorie "A" en octobre, saluée par l'exécutif comme le début de l'inversion promise de la courbe du chômage.

R. E.



## CHLEF

## Station monobloc de traitement d'eau

Une station monobloc de traitement d'eau sera installée au niveau de la commune côtière de Béni Houa (100 km au nord-est de Chlef), a indiqué, à l'APS, le directeur de l'hydraulique de la wilaya. Cette station d'une capacité de 3.800 mètres cubes/jour sera transférée de la wilaya de Mostaganem. Il a précisé que les travaux de mise en place de cette station sont pris en charge par l'entreprise Hydro-traitement. Ce projet, dont la livraison est prévue pour l'été prochain, sera d'un grand impact pour la population de cette localité, connue par la rareté de ses ressources en eaux souterraines. La commune de Béni Houa est l'une des quatre communes de la wilaya de Chlef qui ne bénéficiera pas de la station de dessalement de l'eau de mer (200.000 m<sup>3</sup>/j) en cours de réalisation à Maïnis, au nord-ouest de Chlef, a rappelé la même source, précisant, néanmoins, qu'elle sera, à l'instar des communes de Oued Goussinne, Breïra et Beni Bouateb, approvisionnée en eau potable à partir du barrage de Kef Dir en cours de réalisation à Damous (Tipasa).

## TISSEMSILT, PLUVIOMÉTRIE

## 670.000 m<sup>3</sup> d'eau supplémentaires

Les barrages de la wilaya de Tissemsilt ont recueilli plus de 670.000 m<sup>3</sup> d'eau supplémentaires à la faveur des pluies enregistrées dans la région ces derniers jours, a indiqué la semaine dernière le directeur de l'unité de wilaya de l'Agence nationale des barrages et transferts, Abdelkader Berdjem. Le barrage de Koudiet Rosfa, implanté dans le territoire de la commune de Beni Chaïb, a recueilli plus de 280.000 m<sup>3</sup>, celui de Bougara (Tissemsilt) a vu son remplissage atteindre 13,9 millions m<sup>3</sup>, soit une quantité supplémentaire de 390.000 m<sup>3</sup>, a-t-il affirmé. Les pluies qui se sont abattues ces derniers jours sur la wilaya ont permis d'accroître le débit des deux barrages à 70 millions m<sup>3</sup>, soit un taux de remplissage de 81%, a souligné ce responsable, notant que cette pluviométrie a été entre 22 et 33 millimètres.

Les agriculteurs ont accueilli favorablement ces dernières pluies qui les encouragent à accélérer l'opération de labours-semailles lancée dernièrement.

## BISKRA

## Formation sur les activités d'exportation

Une formation sur les activités d'exportation sera prochainement organisée au profit des opérateurs économiques de la wilaya de Biskra, à l'initiative de la Chambre de commerce et d'industrie des Zibans. Ciblent en premier les producteurs et les chefs d'entreprises publiques et privées intéressées par l'exportation, la formation abordera les diverses questions liées aux déclarations douanières, aux opérations de transit et aux transactions financières, a indiqué le directeur de la Chambre, Sadek Khelil.

## MASCARA

## Relogement de 45 familles à Zahana

Quarante-cinq familles qui vivaient dans des habitations précaires ont été relogées dimanche dans de nouveaux logements sociaux dans la commune de Zahana, a-t-on appris auprès des services de la wilaya de Mascara.

Ces familles habitaient depuis plusieurs années dans de vieilles bâtisses dépourvues des conditions de vie décentes, recensées en plusieurs endroits de la ville de Zahana.

Les services de la daïra et de l'APC de Zahana et de la protection civile ont pris part à cette opération où les moyens nécessaires pour le déménagement des bénéficiaires ont été mobilisés.

APS

BOUMERDES, DIRECTION DE L'URBANISME ET DE LA CONSTRUCTION

# Régularisation des dossiers de construction

Près de 1.700 dossiers de régularisation de constructions privées ont été déposés auprès de la Direction de l'urbanisme et de la construction (Duc) dans la wilaya de Boumerdes, selon un bilan d'activités de cette structure.

PAR BOUZIANE MEHDI

Rendu public lors d'une journée d'information, organisée dernièrement sur le secteur du bâtiment, ce bilan fait, en outre, cas de la réception, par les mêmes services, de 48 autres dossiers pour la régularisation de bâtiments et projets du domaine public, a indiqué l'APS, ajoutant que ces demandes de régularisation sont inscrites au titre de la mise en œuvre de la loi du 20 juillet 2008 fixant les règles de mise en conformité des constructions et leur achèvement. Selon la Duc, cette loi, dont la durée de validité a été prorogée de 3 années supplémentaires, vise à la régularisation de la situation des constructions privées, notamment celles achevées, mais non conformes aux condi-



tions stipulées dans le permis de construction, ou celles réalisées sans permis de construction.

A ce jour, sur ce total de demandes réceptionnées, la commission de wilaya chargée du dossier en a traité près de 1.600, a observé la même direction.

Composée de représentants de différents secteurs et communes concernés, la commission a agréé 290 dossiers et reporté son verdict au sujet de plus de 90 autres. La même commission ne s'est, égale-

ment, pas prononcée au sujet de plus de 130 autres dossiers pour des raisons liées à leur non-conformité aux lois en vigueur, notamment, alors que le reste des dossiers a fait l'objet de rejets ou est en attente d'un complément d'informations.

Suite aux agréments exprimés par la commission de wilaya, les communes concernées ont délivré, à ce jour, 155 actes de conformité.

B. M.

BEJAIA, METTRE FIN AUX ENCOMBREMENTS

## Dédoublage de la RN 26

Le ministre des Travaux publics, Farouk Chiali, a réaffirmé, dimanche dernier, la volonté de son département ministériel, de dédoubler la RN-26, entre Béjaïa et Bouira, parallèlement avec la concrétisation du projet de la pénétrante autoroutière, devant, relier Béjaïa à l'autoroute Est-Ouest par le flanc occidental sur une distance de 100 km. L'objectif combiné de ce double projet vise à mettre fin à la congestion de la voie qui traverse une grande partie des agglomérations de la vallée de la Soummam et dont le trafic, estimé à quelque 30.000 véhicules /jours, devient de plus en plus pénible.

Unique issue de dégagement vers Bouira et Alger par l'Ouest, et Sétif et Bordj-Bou-Arréridj par le Sud, elle se trouve de surcroît particulièrement encombrée par la

noria de camions qui fréquentent le port de Béjaïa ou la zone industrielle d'Akbou, tous deux sièges d'une forte dynamique économique. "Nous allons concrétiser rapidement le projet d'évitement de la ville d'Akbou, puis inscrire en étude tout le tracé mais section par section", a expliqué le ministre. Le tracé, en fait, connaît déjà, un début de mise en œuvre, avec l'inscription à l'étude de la section El-Kseur-Sidi-Aïch sur 18 km, qui sera suivi ultérieurement par celle de Sidi-Aïch-Akbou sur 30 km, ensuite Akbou-Tazmalt sur une distance analogue.

"Toutes les études techniques y afférentes seront réalisées dans le courant de l'année 2014", a souligné le ministre, qui a profité de sa visite pour passer en revue, le chantier de la pénétrante autoroutière et

lever les contraintes qui bloquent encore "sa mise en route".

M. Chiali a appelé, à cet égard, tous les acteurs concernés à redoubler d'efforts pour être dans les délais souhaités de 30 mois. Lors de la visite, le ministre a également passé en revue plusieurs autres projets, notamment l'échangeur des 4 chemins, à la sortie sud de Béjaïa, l'évitement de la ville de Kherrata, achevé dans ses ouvrages d'art mais trainant la patte dans son volet route, ainsi que les tunnels de la RN43, également achevés et qui accueillent désormais des travaux d'éclairage, de ventilation et de mise en place des équipements de sécurité et de télésurveillance.

APS

TIZI-OUZOU, CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE NEDIR-MOHMED

## Inauguration d'un centre de référence nationale de lutte contre le sida

Un centre de référence nationale de lutte contre le sida a été inauguré dimanche au centre hospitalo-universitaire Nedir-Mohmed de Tizi-Ouzou, à la faveur de la célébration de la Journée mondiale de lutte contre cette pandémie sous le thème "Pour une génération sans sida". La cérémonie de mise en service s'est déroulée en présence des représentants en Algérie de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), de l'Unicef et du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière. Abrisée par le service des maladies infectieuses du CHU,

cette structure, la 9e du genre au niveau national, est investie de la mission, tel qu'explique le professeur Ziri Abbès, directeur général du CHU, de la prise en charge des sidéens et des séropositifs, en assurant les prestations de dépistage, de diagnostic et de traitement de cette maladie. "L'ensemble de ces prestations sont dispensées gratuitement aux malades et ce, dans la confidentialité et l'anonymat total, dans le cadre de la mise en œuvre du plan national de lutte contre les infections sexuellement transmissibles", a assuré le Pr Ziri. "Ce pôle de référence a pour rôle

également d'accompagner, sur le plan psychologique, les porteurs du VIH, les sidéens et les personnes ayant développé une ou plusieurs maladies opportunes, dans le but de faire reculer les préjugés entourant cette maladie", a-t-il souligné.

Selon les statistiques communiquées en la circonstance par le Pr Ziri, il a été recensé, durant la période allant de 1989 à 2013, au niveau du CHU de Tizi-Ouzou 42 cas de sida et 44 autres porteurs du VIH.

APS



ORAN, PLAN D'AMÉLIORATION DU SERVICE PUBLIC

# Numérisation des dossiers de la carte grise

*Dans le cadre du plan d'amélioration du service public, une opération de numérisation des dossiers de la carte grise a été entamée à Oran, a indiqué le wali.*

PAR BOUZIANE MEHDI

Ce projet aura un impact positif auprès des citoyens qui auront le privilège de se faire délivrer ce document dans un temps record contrairement aux exercices précédents où l'opération prenait des mois, a déclaré samedi dernier le wali d'Oran, Abdelghani Zaâlane, lors d'une rencontre de wilaya sur les mécanismes de mise à niveau du service public. Cette opération aura également de bonnes répercussions sur les conditions de travail des agents concernés qui auront la latitude de traiter instantanément les dossiers par le biais de l'informatique, a expliqué le premier responsable de la wilaya.

Au niveau des neuf daïras de la wilaya d'Oran, les services concernés se dotent d'équipements modernes pour cette opération qui vise à sécuriser les données concernant la carte grise, a indiqué l'APS, soulignant que le service de la carte grise sis au siège de la wilaya et concernant les habitants de la daïra d'Oran a été le premier à se doter de ce matériel en attendant la généralisation progressive de l'équipement aux autres daïras de la wilaya.

Au sein de ce service, l'opération de



numérisation a atteint un taux de 50%, selon des cadres de la wilaya qui ont indiqué qu'une uniformisation des formulaires à remplir dans les transactions de vente de véhicules a été adoptée.

D'une part, par le passé, ces formulaires différent d'une commune à l'autre, et, d'autre part, la rencontre a constitué une occasion pour soulever le problème des passeports biométriques établis mais qui n'ont pas encore été retirés, "bien que leurs demandeurs ont été destinataires de convocations", selon l'APS.

Au niveau de la daïra d'Oran, plus de

4.200 passeports sont prêts sans que leurs postulants ne se soient présentés, a-t-on cité, soulignant que l'établissement de ces documents nécessite aujourd'hui un temps court, entre 15 jours et un mois au maximum.

Ayant regroupé les chefs de daïra de la wilaya et les responsables des services concentrés, cette rencontre a été également mise à profit pour faire le bilan de l'application des mesures d'amélioration du service public.

B. M.

NAAMA, DIRECTION DE L'ÉNERGIE ET DES MINES

## Extension du réseau électrique et de gaz

Des importants projets d'extension sont venus renforcer les réseaux d'électricité et de gaz dans la wilaya de Naâma, ont indiqué les services de la Direction de l'énergie et des mines. L'entrée en service du plus important projet énergétique, de ces deux dernières années dans la wilaya, avec un coût de 690 millions DA, à savoir une ligne de haute tension de plus de 400 kw sur une distance de 240 km, a permis d'améliorer le cadre de vie et répondre aux besoins des habitants des zones sud et frontalières de la wilaya (communes de Aïn-Sefra, Moghrar et Sfisifa), ont révélé les mêmes services. Cette ligne électrique permet l'alimenta-

tion et la distribution de l'énergie électrique au niveau des régions sud de la wilaya et leur connexion au réseau national, ainsi que le renforcement de la force motrice au départ de la station de production de Toufiza, dans la commune de Naâma, mettant un terme aux coupures électriques et aux perturbations, notamment durant la saison estivale.

Durant la même période, il a été procédé au renouvellement partiel du réseau électrique, pour un montant de 154 millions DA, au niveau de plusieurs régions de la wilaya, afin de répondre de manière efficace aux besoins des citoyens, ainsi que la réalisation de 90 transformateurs afin de

renforcer le réseau de distribution de moyenne et basse tensions dans plusieurs communes, ont indiqué les mêmes services.

La wilaya a bénéficié d'un autre projet qui va permettre d'impulser l'investissement et les activités productives et économiques dans la wilaya, avec la réalisation d'une nouvelle canalisation principale de transport du gaz sur 110 km.

Ce projet s'ajoute à une canalisation de transport de gaz de 279 km relié au gazoduc qui traverse la wilaya et qui a permis d'alimenter l'ensemble des communes des villages des régions sud de la wilaya.

APS

ILLIZI, CAISSE NATIONALE DE MUTUALITÉ AGRICOLE

## Création d'une antenne régionale à fin janvier

Une antenne régionale de la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA) sera créée vers la fin de janvier prochain dans la wilaya d'Illizi, a annoncé, dimanche, le directeur général de l'institution, Chérif Benhabilès.

"Les conditions sont réunies pour l'ouverture de cette caisse à Illizi, qui contribuera grandement à l'accompagnement des agriculteurs et des éleveurs, notamment en matière d'assurances et de prévention des risques (incendies, maladies, épidémies et autres), en plus de générer des emplois", a-

t-il indiqué lors d'une rencontre de coordination avec les responsables des Caisses régionales d'Ouargla, Boumerdès et Oran et les autorités localités.

Outre l'antenne régionale de la CNMA à Illizi, la Caisse projette d'ouvrir des agences au niveau des communes de la wilaya, dans un souci de rapprochement de l'institution du citoyen dans cette vaste wilaya, a ajouté M. Benhabilès.

Le wali d'Illizi, Ali Madoui, a fait état, de son côté, de la désignation d'un terrain pour la réalisation du siège de la future

caisse régionale d'Illizi, en plus de mettre un local provisoirement à la disposition de la caisse pour démarrer ses activités et ouvrir deux agences dans les daïras d'In-Aménas et Djanet.

La caisse sera d'un grand apport au développement des activités agricoles et pastorales dans cette région de l'extrême Sud-est, où "la culture de l'assurance et de la protection des biens fait encore énormément défaut", a souligné M. Madoui.

APS

KHENCHELA

## Indemnisation de 2.000 céréaliculteurs sinistrés

La Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) de Khenchela a octroyé, à titre d'indemnisation, des semences à 2.000 céréaliculteurs sur les 5.600 fellahs exploitant 70.000 hectares sinistrés à la suite de la sécheresse et des pluies diluviennes de l'été dernier.

Le recensement des agriculteurs a été effectué par une commission d'expertise technique désignée par la Direction des services agricoles, selon la même source. La commission a considéré, au terme de deux mois de travail, que 93% des champs céréaliers des communes du nord de la wilaya ont été sinistrés durant la saison 2012-2013.

Depuis le début, à la mi-octobre 2013, de la campagne labours-semences, 37.000 quintaux de semences ont été livrés aux agriculteurs par la CCLS.

Les pluies du mois de novembre ont favorisé la progression de la campagne qui a permis d'emblaver, à ce jour, 40% des 89.000 hectares réservés à la culture de céréales.

Dans la partie saharienne de la wilaya, la surface irriguée consacrée aux céréales a atteint les 16.000 hectares, dont 500 sont réservés à la culture intensive des semis.

TEBESSA

## Projet d'espace récréatif

Un projet portant sur l'aménagement d'un espace récréatif dans la forêt de Taga, dans la commune d'El-Houdjbet (30 km au sud de Tébessa), sera lancé en chantier "avant la fin de l'année en cours", ont indiqué les services de la wilaya.

Une enveloppe de 30 millions de dinars a été allouée, à la faveur d'un programme complémentaire pour 2013, à ce projet qui sera lancé sur une superficie d'environ 20 hectares, ont souligné les mêmes services, précisant que cet espace naturel a été sélectionné pour ses beaux paysages, son calme et les reliefs environnants.

Les actions à entreprendre porteront sur la mise en place de nombreux équipements à installer "en respectant la nature", l'aménagement d'allées pour la promenade et des parcours sportifs. Un restaurant, une cafétéria, des aires de jeux et des kiosques multiservices sont également sur ce site de détente et de loisirs dédiés prioritairement aux familles.

La Conservation des forêts de la wilaya a prévu, pour sa part, l'aménagement de deux espaces récréatifs sur les monts d'Aïn-Zitoun et de Bekkaria. Les travaux d'aménagement de ces espaces, occupant une superficie totale boisée de plus de soixante hectares, seront lancés en travaux dès l'achèvement de l'étude technique en cours.

ANNABA

## Gaz naturel pour les zones enclavées

Au total, 974 foyers situés dans trois petits groupements d'habitation, à l'écart des grands centres urbains de la wilaya d'Annaba, seront raccordés au réseau de gaz naturel "avant la fin de l'année 2013", a indiqué le directeur de l'énergie et des mines, Mahdjoub Karbeche.

L'opération a nécessité la construction de 40 km de réseau de transport au profit de ces hameaux relevant des communes de Barrahal, Aïn Berda et Oued El-Aneb, a déclaré ce responsable, précisant que ce projet s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la première tranche du programme de desserte des zones rurales et reculées.

Cette opération inscrite au titre du programme quinquennal 2010-2014 portera à 80% le taux de couverture de la wilaya par le réseau de gaz naturel, a souligné M. Karbeche, ajoutant que le début de l'année 2014 verra l'engagement de la seconde tranche qui portera sur le raccordement de 7.000 foyers situés dans la commune montagneuse de Chetaïbi.

APS



## PARLEMENT UKRAINIEN

**Le gouvernement échappe à la censure**

L'opposition parlementaire a échoué à faire adopter une motion de défiance contre le gouvernement, mais la mobilisation ne faiblit pas à Kiev.

Le gouvernement ukrainien tenu pour responsable par l'opposition de l'échec de l'intégration européenne a survécu mardi à une motion de défiance après la répression sans précédent de manifestations pro-européennes et demandé pardon pour les violences policières. Accusé par l'opposition d'être personnellement responsable des violences policières contre les manifestants et d'avoir "vendu l'Ukraine à la Russie", le Premier ministre Mykola Azarov et son gouvernement ont été convoqués au parlement devant lequel étaient rassemblés des milliers d'opposants.

Seuls 186 députés ont soutenu la motion de défiance proposée par trois groupes de l'opposition, alors qu'une majorité de 226 voix était requise. Le Parti des régions, au pouvoir, n'a pas participé au vote. "Vous avez besoin de bouleversements et l'Ukraine n'a pas besoin de vous. L'Ukraine a besoin de stabilité", a déclaré avant le vote le député partisan du pouvoir en place Volodymyr Oliïnyk en s'adressant à l'opposition.

S'exprimant devant les députés avant le vote, Mykola Azarov a demandé pardon pour les violences policières contre des manifestants samedi à Kiev qui avaient fait des dizaines de blessés. "Au nom du gouvernement, je voudrais vous demander pardon pour les agissements des forces de l'ordre. Le président et le gouvernement le regrettent profondément", a-t-il dit. "Je vais en tirer des conclusions fermes et il y aura des remaniements au sein du gouvernement", a-t-il ajouté. La veille, Azarov avait déjà annoncé la démission du chef de la police de Kiev.

## CORÉE DU NORD

**Un des piliers du pouvoir aurait été destitué**

L'oncle du dirigeant nord-coréen, Kim Jong-un, considéré comme l'éminence grise du régime, aurait été démis de ses fonctions et deux de ses conseillers exécutés pour corruption, selon un parlementaire sud-coréen briefé par les services de renseignements.

La disgrâce de Jang Song Thaek, qui était vice-président de la puissante Commission de la défense nationale et siégeait au bureau politique du Parti des travailleurs dont il dirigeait l'une des branches, serait un bouleversement majeur du système politique nord-coréen.

"Selon le briefing d'un haut responsable du NIS (ndlr, le service sud-coréen du renseignement), les services pensent que Jang Song Thaek a perdu ses postes", a déclaré à la presse le député Jung Cheong-rae, qui a assisté à cette communication à huis clos.

Deux proches conseillers de Jang au Parti des travailleurs auraient par ailleurs été exécutés pour corruption.

"Par la suite, le NIS pense que Jang Song Thaek n'a plus été vu (en public) et qu'il a été relevé de ses fonctions", a ajouté le député.

L'agence officielle de presse nord-coréenne KCNA, principale source d'information sur la Corée du Nord, ne mentionne pas le sort de Jang Song Thaek. En 2004 déjà, Jang Song Thaek, considéré comme un partisan de réformes économiques, avait été victime d'une purge décidée par Kim Jong-il, le père de l'actuel dirigeant nord-coréen, mais spectaculairement réhabilité deux ans plus tard en accédant à la vice-présidence de la Commission de la défense nationale.

Agence

## MORT SUSPECTE DE ARAFAT

**Les experts français écartent la thèse de l'empoisonnement**

**Leurs conclusions étaient très attendues. Les experts mandatés par la justice française pour enquêter sur la mort du chef palestinien, Yasser Arafat, ont finalement écarté la thèse d'un empoisonnement, a annoncé, mardi 3 décembre, une source proche du dossier citée par l'AFP.**

Leur rapport « va dans le sens d'une mort naturelle ». Le parquet de Nanterre et Me Pierre-Olivier Sur, conseil de Souha Arafat, épouse de l'ex-dirigeant palestinien, n'ont pas souhaité

faire de commentaires dans l'immédiat. La veuve avait déposé en juillet 2012 une plainte contre X pour assassinat en France, après la découverte de polonium, une substance radioactive, sur des effets personnels de son mari.

Les juges d'instruction diligents dans ce dossier avaient alors ordonné l'exhumation de la dépouille du dirigeant, ce qui fut fait en novembre 2012. Une soixantaine d'échantillons avaient été répartis pour analyse entre trois équipes d'enquêteurs, suisses, français et russes, chacune effectuant son travail individuellement, sans contact avec les autres.

**"Pas une surprise" pour Israël**

Les experts semblent parvenir aujourd'hui à des conclusions divergentes. A l'inverse

des Français, les Suisses ont fait savoir au début de novembre qu'ils privilégiaient la thèse de l'empoisonnement après avoir mesuré des quantités de polonium 210 jusqu'à 20 fois supérieures à ce qu'ils ont l'habitude d'observer. Ils n'ont toutefois pas affirmé catégoriquement que cette substance était la cause du décès.

Après la divulgation du rapport suisse, un membre de la direction palestinienne avait demandé la formation d'une « commission d'enquête internationale sur le meurtre du président Arafat ». Israël a toujours rejeté toute implication dans la mort du dirigeant, survenue alors qu'il était âgé de 75 ans, le 11 novembre 2004 dans un hôpital militaire français à Paris.

R. I./Agence

## EXPORTATIONS PÉTROLIÈRES

**L'Iran souhaite une levée des sanctions**

L'Iran compte revenir "immédiatement" à ses pleines capacités de production de pétrole si l'ensemble des sanctions liées à son programme nucléaire controversé sont levées, a déclaré mardi le ministre iranien du Pétrole, Bijan Namadar Zanganeh.

**Nucléaire iranien : vers une levée partielle des sanctions**

"Nous n'avons aucune difficulté technique [qui nous empêcherait d'] augmenter nos exportations et de retourner à 4 millions de barils par jour de production pétrolière,

mais nous avons [actuellement] des restrictions politiques", a déclaré le ministre à Vienne, où doit se tenir mercredi une réunion ministérielle de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep).

Les marchés, soulagés, ont anticipé sur la reprise de la production du pétrole iranien. Dans la nuit du 23 au 24 novembre, les sept pays négociateurs (Iran, États-Unis, Russie, Chine, France, Allemagne et Royaume-Uni) ont signé un accord sur le nucléaire iranien, prévoyant que la République islamique accepte de limiter son programme nucléaire en échange d'un

allègement des sanctions économiques, mais pas celles sur les exportations pétrolières du pays.

Selon un communiqué de la Maison Blanche publié après l'accord du 24 novembre, les exportations iraniennes doivent rester autour de 1 million de barils par jour au cours des six prochains mois. A moyen terme, si un accord définitif était conclu, l'ensemble des sanctions pourrait toutefois être levé et l'Iran pourrait ainsi retourner entièrement sur le marché pétrolier.

## TRAITÉ AFGHANISTAN-ÉTATS-UNIS

**L'Otan met en garde Karzaï**

Si il n'y a pas d'accord entre l'Afghanistan et les États-Unis, il n'y aura "probablement pas de mission post-2014" pour l'Otan et les soutiens financiers qui vont avec, a précisé le haut responsable de l'Alliance atlantique, s'exprimant sous le couvert de l'anonymat. Ce dossier sera au menu des discussions des ministres des affaires étrangères des 28 pays de l'Otan qui se réunissent mardi et mercredi à Bruxelles. Les insurgés talibans ont récemment man-

ifesté un rare signe de soutien au président afghan en approuvant sa décision de différer la signature de ce traité que Washington voudrait boucler au plus vite. "Il semblerait que [M. Karzaï] ait découvert la vérité", déclarent les talibans dans un communiqué au ton inhabituellement sobre vis-à-vis du président afghan, qu'ils ont coutume de présenter comme une "marionnette" des États-Unis.

Hamid Karzaï a refusé, jusqu'à présent, de signer le traité bilatéral de sécurité, esti-

mant que cela ne devait être fait qu'après la présidentielle d'avril 2014.

Le traité d'accord avec Washington doit définir les modalités d'une présence militaire américaine après le départ des 75 000 soldats de l'Otan, fin 2014, qui fait craindre une flambée de violence, voire une future guerre civile dans un pays en partie contrôlé par la rébellion menée par les talibans.

R. I.





## LA TROUPE ASSALET TIDIKELT SE DISTINGUE

Page 14

HOMMAGE À EL HACHEMI GUEROUABI

# LA COMMUNAUTÉ ALGÉRIENNE À LILLE RESSUSCITE LE CHEIKH



Page 12



CENTENAIRE DE LA MORT DE L'AUTEUR DU PREMIER  
LIVRE SUR LA GRAMMAIRE AMAZIGHE

## LA VILLE DE GARAÏ, REND HOMMAGE À PEDRO HILARIÓN SARRIONANDIA

Page 13



CENTENAIRE DE LA MORT DE L'AUTEUR DU PREMIER LIVRE SUR LA GRAMMAIRE AMAZIGHE

## La ville de Garaï, rend hommage à Pedro Hilarión Sarrionandia

Dès la fin du 19e siècle, les religieux espagnols au Maroc commencent à s'intéresser à la langue amazighe, notamment dans les montagnes du Rif. Le Basque, Pedro Hilarión Sarrionandia, en est le parfait exemple. Durant vingt ans de présence au royaume, il a acquis assez de connaissances pour rédiger un livre sur La grammaire de la langue rifaine et des manuscrits sur un dictionnaire espagnol-rifain.



Sarrionandia l'incite à mettre le cap, en juin 1910, sur Essaouira afin d'étudier la variante de dialecte local. Un défi qu'il était prêt à relever, notamment après les sévères critiques de son livre, exprimées par le Français René Basset, auteur en 1887 des *Contes populaires berbères*, auxquelles le Basque a dû répondre en 1907. Son séjour à Essaouira s'est prolongé jusqu'en novembre 1912, date de la signature des deux protectorats français et espagnol. Ces changements politiques au Maroc le poussent à solliciter ses supérieurs, une année plus tard, pour mettre un terme à sa mission au royaume afin de mener une vie tranquille dans un couvent de Séville. Il projetait de se consacrer pleinement à la grammaire amazighe.

### Un rêve qui s'éteint dans un accident

Mais c'est un rêve qui ne s'est pas réalisé. Le religieux Pedro Hilarión Sarrionandia meurt, en 1913, dans sa ville natale, Garaï au Pays Basque, à la suite d'un accident de circulation. L'auteur a disparu à l'âge de 48 ans mais son œuvre continue. En 1925, une maison d'édition de Tanger publie la seconde édition de son livre sur la grammaire rifaine. Et en 1949, les manuscrits de son dictionnaire espagnol-rifain voient le jour. Ce dimanche 17 novembre, Garaï, la ville natale de Pedro Hilarión Sarrionandia commémore le 100<sup>e</sup> anniversaire de la mort de l'auteur du premier livre sur la grammaire rifaine.

stration dans les écoles coraniques et les universités, celle des Rifains, de tradition orale, comptait peu de textes écrits. Un choc pour Pedro Hilarión Sarrionandia, habitué dès son enfance, à apprendre la grammaire dans des livres. Heureusement, cet obstacle n'a pas empêché le religieux franciscain de continuer son apprentissage. Bien au contraire, il en a fait un stimulant pour doter le dialecte rifain de sa propre grammaire. Un objectif pour lequel, il avait dédié plusieurs heures de la journée en multipliant les contacts avec

la population locale. Fort des connaissances qu'il a cumulées sur les subtilités de la langue rifaine, il commencera, alors, la rédaction de son premier essai. En 1901, muni d'une autorisation des autorités espagnoles, il entre à Melilla afin de publier son œuvre. Après quatre ans d'attente due à des considérations politiques, c'est à Tanger en 1905 que son livre *La grammaire de la langue rifaine* voit enfin le jour. La soif d'élargir son apprentissage de la langue amazighe de Pedro Hilarión

PROCHAIN ALBUM D'IDIR

### Le chanteur veut "rassembler l'Afrique du Nord"

Les titres du prochain album du chanteur algérien d'expression kabyle, Idir, seront dans "différents parlers berbères d'Afrique du Nord", a annoncé l'artiste en personne lundi lors d'une rencontre au siège du quotidien francophone Liberté à Alger. Né d'une collaboration avec des artistes maghrébins présents au 1<sup>er</sup> Festival international des musiques berbères (France, septembre 2013), l'album devrait être enregistré "en Algérie et dans d'autres pays voisins", a précisé pour sa part le directeur de la chaîne de télévision organisatrice de ce festival, Berbère TV, Mohamed Saâdi. Un duo avec le chanteur français Francis Cabrel est également prévu pour ce onzième opus, a ajouté le chanteur de la chanson kabyle sans donner de précisions sur la date de sortie de l'album. Idir a en outre annoncé la préparation d'un autre projet musical sur des textes du poète algérien d'expression kabyle du XIXe siècle, Si Mohand U M'hand, figurant sur un "fascicule de traductions" de l'écrivain Mouloud Feraoun que l'artiste dit posséder grâce à ses liens familiaux avec l'auteur du *Fils de pauvre*. Sur le statut de tamazight, inscrit depuis 2003 dans la Constitution algérienne en tant que langue nationale, le chanteur a plaidé pour tamazight "langue officielle", estimant qu'une telle disposition serait cependant "insuffisante" pour la "construction d'une culture berbère", qui passe aussi, à son avis, par l'enseignement de cette langue sur tout le territoire national. Né en 1949 à Béni Yenni, Idir, de son vrai nom Hamid Cheriet, s'est fait connaître dès 1976 avec son succès planétaire *A Vava Inouva*. Etabli en France depuis une trentaine d'années, il est l'auteur de dix albums dont *Identités* (1999), *Les chasseurs de lumières* (1993) et *Idir* (2013).

TOURNAGE DES DERNIÈRES SÉQUENCES D'ALGÉRIE POUR TOUJOURS

### Mike Tyson se trouve depuis mardi dernier à Oran

L'ex-champion du monde de boxe poids lourds, l'Américain Mike Tyson, se trouve depuis mardi soir à Oran, où il doit tourner les dernières séquences d'un film d'action Algérie pour toujours, du réalisateur français Jean-Marc Minéo, dont le premier tour de manivelle a été donné en août dernier. Myke Tyson devra passer devant la caméra ces jeudi et vendredi. Il doit également visiter, mercredi, en compagnie de son épouse, les différents sites historiques et touristiques, indique-t-on de sources proches de l'ancien boxeur. Algérie pour toujours, un film franco-algérien, raconte l'histoire d'un complot fomenté contre l'Algérie par un ancien membre du sinistre OAS. Un officier algérien infiltre le groupe criminel pour réduire à néant le funeste projet. Produit par Accés V Production de l'Algérie, Zakaria Ramdane, le film voit la participation de nombreuses vedettes nationales et étrangères, à l'image du comédien français Smaïn, de la chanteuse Lorie et des algériens Mohamed Adjami, Ahmed Benaïssa, Morad Khane, Bahia Rachedi et des spécialistes des arts martiaux.

HOMMAGE À EL HACHEMI GUEROUABI

## La communauté algérienne à Lille ressuscite le Cheikh

Un mégaconcert, animé par de grands noms de la chanson algérienne, égayera la Semaine du cinéma algérien du 6 au 14 décembre à Lille (Nord-France) dont la 10e édition rendra un vibrant hommage à l'icône de la chanson chaâbie, El Hachemi Guerouabi, a-t-on appris mardi soir auprès des organisateurs.

Mise sur pied par l'Association Sud-Nord-Evolution et l'Association El-Hachemi-Guerouabi, cette semaine verra se relayer sur scène des artistes de renom dont Abdelkader Chaou, Boualem Chaker, Nadia Benyoucef et tant d'autres qui auront à se produire à l'ouverture et à la clôture de la manifestation qui anime, chaque année, depuis une décennie, Lille, Roubaix, Tourcoing et dont les activités débordent parfois sur d'autres villes du Nord Pas de Calais comme Douai. Pour le veuve du chanteur, Chahira Guerouabi, il s'agit, cette fois-ci, d'un hommage rendu par toute une ville au regretté de la chanson chaâbie. "L'idée est de faire sortir tant la figure de chaâbie qu'était El Hachemi qu'Alger et sa Casbah de leur ornière, et leur donner une plus grande dimension", a-t-elle confié à l'APS. La présidente de l'Association El-Hachemi-Guerouabi s'est félicitée, à ce titre, de cette initiative dont la matérialisation, a-t-elle signalé, "n'était pas évidente, au regard du peu de moyens dont dispose l'association". L'hommage lillois sera le deuxième du genre à être rendu en 2013 en France au chanteur disparu. Un gala non-stop auquel ont pris part des vedettes de la chanson algérienne a été organisé le 3 février dernier à Paris pour saluer la mémoire du monument du chaâbi, El Hachemi Guerouabi, emporté par la maladie il y a six



ans. Des artistes de renom comme Abderahmane El Kobbi, Abdelkader Chaou, Hamdi Benani, Kamel El Harrachi, Massa Bouchafa et un invité surprise, Lounis Aït Menguellet, se sont succédés, de 15 h à 20 h, sur la scène du Cabaret sauvage du Parc de la Villette pour rendre un vibrant hommage à l'auteur de la mythique chanson *El Bareh*. La Semaine du cinéma algérien de Lille sera, par ailleurs, rehaussée par la présence de

nombreuses figures du 7<sup>e</sup> art et autant de projections. Parmi les œuvres programmées, les organisateurs citent *C'était la guerre* de Maurice Failevic et *Morituri* de Okacha Touita qui seront projetés, le 8 décembre, *Le Hublot* de Anis Djâad, *Iminig* de Embarek Menad et *Retour à Montluc* de Mohammed Zaoui, qui seront à l'affiche le 9 décembre. *Yema* de Djamila Sahraoui, *Emancipation Sociale* et *Libération Nationale* de Lazid

Khodja et *Rengaine* de Rachid Djaïdani seront, eux, au programme le 11 décembre. D'autres productions cinématographiques seront également de la partie tout le long de cette semaine du cinéma algérien, et seront projetées en présence des réalisateurs. Parallèlement aux projections, des tables rondes et une exposition sur la vie et l'œuvre du chanteur El Hachemi Guerouabi sont également prévues par les organisateurs.

JOURNÉE D'ÉTUDE SUR LA VIE ET L'ŒUVRE DE MOHAMED IGUERBOUCHÈNE À TIZI-OUZOU

### Appel au classement de la maison natale du compositeur

La direction de la culture de la wilaya de Tizi-Ouzou a entamé des démarches auprès du ministère de tutelle pour le classement de la maison natale du grand compositeur algérien Mohamed Iguerbouhène, patrimoine national, a-t-on appris lundi auprès de cette institution. Le service patrimoine de la direction de la culture a ficelé un dossier de classement qui sera présenté, jeudi prochain, au niveau de la maison de la culture Mouloud-Mammeri, à l'occasion d'une journée d'étude sur la vie et l'œuvre de Mohamed Iguerbouhène. Ce projet répond à la préoccupation de la préservation et de la mise en valeur du patrimoine culturel de la région. Il entre dans le cadre de la démarche de classement des maisons natales des personnalités historiques et artistiques de la wilaya de Tizi-Ouzou, initiée par la direction

locale de la culture, a-t-on précisé. Mohand Iguerbouhène est né le 13 novembre 1907 à Ait Ouchen, dans l'actuelle commune d'Aghribs (daïra d'Azeffoune). Enfant, il jouait déjà de la flûte avant de passer au piano. Il était réputé pour avoir une "extraordinaire mémoire musicale" grâce à laquelle il pouvait rejouer des airs écoutés qu'une ou deux fois. A l'âge de 12 ans, il fut inscrit au Norton College puis à la Royal Academy of music, de Londres. A 18 ans, il donna son premier concert à Bregenz, sur le lac de Constance (plans d'eaux situés au nord des Alpes, à la frontière entre l'Allemagne, la Suisse et l'Autriche, alimentés principalement par le Rhin), où il exécuta notamment deux rapsodies mauresques d'inspiration algérienne. Ce fut alors le début d'une œuvre grandiose constituée de 160



symphonies parmi lesquelles les deux rapsodies Kabylia et Arabic et de musiques de film dont *Pépé le Moko* de Julien Duvivier et *Les plongeurs du désert* de Tahar Henache. Il a également composé une centaine de mélodies inspirées de la lecture des poèmes de *Mille et Une Nuits*. Mohamed Iguerbouhène s'est éteint à l'âge de 59 ans, des suites d'une longue maladie, le 23 août 1966 à Alger. Jeudi prochain, un hommage lui sera rendu à Tizi-Ouzou à travers une journée d'étude qui sera organisée par l'association Mohamed-Iguerbouhène en collaboration avec la direction locale de la culture. Au programme de cette manifestation culturelle figurent une exposition, des témoignages et une conférence-débats autour de la vie et l'œuvre de Mohamed Iguerbouhène et des spectacles de musique instrumentale.

ZULU DU CINÉASTE JÉRÔME SALLE

### Un thriller violent dans une Afrique du Sud post-apartheid

Avec Zulu, en salles mercredi, le cinéaste français Jérôme Salle signe un thriller pessimiste et violent planté dans une Afrique du Sud post-apartheid entre townships miséreux et quartiers huppés de Cape Town. L'Américain Forest Whitaker et le Britannique Orlando Bloom, entourés d'une myriade d'acteurs sud-africains recrutés en partie dans des gangs locaux, incarnent deux policiers amis poursuivant le meurtrier d'une jeune fille à Cape Town. Le brillant Whitaker - prix d'interprétation masculine à Cannes en 1988 pour son rôle du jazzman Charlie Parker *Bird* et Oscar du meilleur acteur en 2007 pour sa personnalification du dictateur ougandais Idi Amin Dada *Le dernier roi d'Écosse* - soutient

sans surprise le film. "Je me suis promené avec une unité de police s'occupant de crimes violents, j'ai rencontré des membres de gangs et j'ai commencé à comprendre ce qu'était un township", expliquait en mai à la presse Forest Whitaker dont le film était présenté en clôture du dernier Festival de Cannes, hors compétition. Pour l'acteur sud-africain Conrad Kemp (qui joue un policier blanc), "le film est empreint d'une grande authenticité quant aux dysfonctionnements du pays". Dans ses deux films à succès sur les aventures du héros milliardaire Largo Winch (personnage tiré d'une bande dessinée culte), Jérôme Salle avait montré son goût pour les films d'action menés tambour battant. "C'est un virage, je m'abrite un peu moins

derrière un exercice de style", soulignait encore Jérôme Salle, qui s'était fixé "l'objectif de faire un film sud-africain". Un pays miné par la drogue, la violence, la prostitution. Le réalisateur, qui a adapté un roman noir de l'auteur français, Caryl Férey, a vécu quasiment un an à Cape Town pour ce tournage. Zulu plonge dans une Afrique du Sud pauvre et minée par la drogue, la violence et la prostitution. Le "pardon" pour avancer dans la vie, fil conducteur du film qui prend une résonance particulière dans ce pays, est appliqué avec détermination par le personnage du policier Ali interprété par Whitaker, ex-enfant pauvre martyrisé au temps de l'apartheid qui rend encore visite à sa mère dans un township. Jusqu'au moment où celle-ci est

assassinée et où Ali bascule dans la vengeance. "Beaucoup de films glorifient la vengeance, on pouvait la traiter différemment", dit Jérôme Salle, dont la fin du film reste très classique. Le beau gosse Orlando Bloom *Pirate des Caraïbes*, Le seigneur des anneaux... joue pour sa part Brian, un policier tatoué et macho en pleine déchéance qui boit et prend des cachets. "Je n'étais pas le choix évident pour ce rôle. C'est un nouveau chapitre pour moi. C'est difficile de casser la perception que les autres ont de vous.", selon l'acteur que les spectateurs vont retrouver le 11 décembre dans *The Hobbit: la désolation de Smaug*, deuxième volet de la trilogie de Peter Jackson.



## FESTIVAL DE LA CHANSON

## TARGUIE À ILLIZI

## La troupe Assalet Tidikelt se distingue



La troupe musicale "Assalet Tidikelt" de la wilaya de Tamanrasset s'est distinguée au 6e Festival de la chanson targuie, clôturé lundi soir à Illizi. Le jury du festival, composé de professeurs de l'Institut supérieur de musique et d'artistes, a, dans la catégorie guitare, décerné les deuxième et troisième places respectivement aux troupes "Tatrit" de la wilaya d'Adrar et "Atema" de la wilaya d'Illizi. Dans la catégorie des jeunes voix prometteuses, la première place est revenue à Ag-Ahmed Abdelhamid de Djanet (Illizi) sur une production dans le genre Tindi, la deuxième place à Abdelmoumène Dadda de Djanet aussi, et la troisième place à Saïd Benkhira de la wilaya de Tamanrasset. Lors de la cérémonie de clôture de ce Festival de la chanson targuie, animée par les troupes "Atema" et "Tatrit", ont été aussi honorés de grands artistes de la région du Tassili n'Ajjer, à l'instar de Hadj Brahim Belkheir et Hadja Daoudi Tarzagh. Le commissaire du festival, Hocine Nechitou, a souligné le rôle important joué par ce festival dans la transmission entre générations du patrimoine immatériel ancestral, "preuve en est, a-t-il dit, la grande affluence du public, de différents âges, pour apprécier ce genre artistique". "Il appartient pour cela d'élaborer un dossier académique répertoriant les textes poétiques et chansonstarguies authentiques, ainsi que différentes autres activités de la société Imohag, et le proposer à la tutelle pour le classement de ce legs sur la liste du riche patrimoine culturel immatériel que recèle l'Algérie", a-t-il souligné. Cette 6e édition du Festival local de la chanson targuie, ouverte le 27 novembre dernier, a vu la participation de troupes de trois wilayas du Sud (Adrar, Tamanrasset et Illizi), et l'organisation d'une série d'autres activités, dont une exposition d'artisanat traditionnel, et une journée d'étude sur "La chanson targuie", et des soirées artistiques aimées par des vedettes de la chanson targuie.

## UNE SÉRIE QUI RÉPOND AU BESOIN "D'EN SAVOIR PLUS"

# Les Experts, un succès planétaire



La série *Les Experts*, qui plonge dans les enquêtes criminelles à travers le travail de la police scientifique, séduit les spectateurs car elle s'efforce toujours de répondre au besoin du public d'apprendre, "d'en savoir plus", explique sa scénariste à l'AFP.

Le succès des *Experts*, *CSI: Crime Scene Investigation* dans sa version originale, ne se dément pas. La série en est à sa 14e saison, un record ! "C'est un exploit, mais tous ceux qui travaillent dans le milieu de la télévision savent bien qu'il n'est seulement dû à une personne", dit celle qui, épisode après épisode, s'efforce de fabriquer un scénario crédible mobilisant cette bridage de la police scientifique de Las Vegas. La série a aussi été transplantée à Miami et Manhattan, mais elle se déroule aujourd'hui uniquement dans la capitale du jeu. Regardée par 63 millions de personnes à travers le monde, la série a les faveurs du public parce qu'elle met en scène des familles (fictives) de victimes qui essayent "de tourner la page".

"Toutes les victimes avaient des gens qui les aimaient dans leur entourage", assure la scénariste. "Le fait de pouvoir tourner la page, c'est une accroche émotionnelle" qui parle au spectateur. Une autre raison qui attire les téléspectateurs devant leur écran à l'heure dite, c'est l'envie d'apprendre. "Les gens veulent apprendre des choses, en savoir plus. Et on ne peut regarder un épisode des *Experts* sans apprendre quelque chose. Vous en saurez un

peu plus sur des sujets scientifiques, vous apprendrez aussi qu'il y a des personnes qui se sentent obligées de se déguiser en animaux pour communiquer avec les autres et avoir des relations sexuelles", comme dans l'épisode *Pas si bête*, explique-t-elle. Satisfaire la curiosité du public est ainsi le principal défi que doivent relever Carol Mendelsohn et son équipe. "C'est vraiment une série très difficile à écrire car elle mêle la science à la criminalité et à la logique". En plus de la psychologie. "A lui seul, un unique scénariste n'arriverait pas à tout écrire. Donc on utilise une salle d'écriture". Là, des scénaristes et de "véritables" experts en criminologie échangent leurs idées. "J'aime travailler en collaboration" avec d'autres, explique la productrice déléguée.

La série ne rechigne pas à faire appel à des collaborateurs extérieurs de prestige. A l'image de Quentin Tarantino qui a réalisé le final de la cinquième saison, un double épisode salué par la critique et qui a attiré 35 millions de spectateurs, selon l'institut Nielsen. Jusqu'en 2008, *Les Experts* étaient emmenés par Gil Grissom, incarné par William Petersen. Son départ a mis Carol Mendelsohn devant un défi de taille. Laurence Fishburne a bien essayé de se fondre dans le personnage de Raymond

Langston, un simple membre de l'équipe. Mais la "présence physique" de l'acteur était si "imposante à l'écran que personne ne pouvait réellement croire qu'il n'était pas le véritable chef de l'équipe", se souvient-elle. "Ça n'a jamais vraiment pris".

Alors, lorsque Laurence Fishburne s'est éclipsé en 2011, l'équipe a créé D.B. Russell, un personnage de bon père de famille, mais qui enfreint une des règles tacites des *Experts*. "Nous nous tenons à une règle amusante, mais vraie: lorsqu'un personnage a des relations sexuelles dans *Les Experts*, il meurt", raconte Carol Mendelsohn. "C'est sans doute très puritain et très américain, explique-t-elle en riant. Lorsqu'un personnage vit une passion torride, il meurt. Ou il est accusé d'avoir commis un meurtre". Malgré les efforts des scénaristes pour dévoiler aux spectateurs les dessous de la police scientifique, certains ont reproché aux *Experts* de ne pas coller assez à la réalité. Au tout début, par exemple, les résultats d'analyse ADN revenaient du laboratoire après une page de publicité.

"Les vrais experts à travers tout le pays s'en sont offensés en expliquant qu'il fallait généralement attendre des semaines, voire des mois avant de connaître les résultats", explique Mme Mendelsohn.

## SÉMINAIRE SUR "LES MANUSCRITS ALGÉRIENS DANS L'OUEST AFRICAIN"

## Nécessité d'une authentification scientifique du patrimoine

Les participants à un séminaire sur "Les manuscrits algériens dans l'Ouest-africain", organisé mardi à l'université d'Adrar, ont mis l'accent l'importance de l'authentification scientifique du patrimoine manuscrit. Les intervenants, professeurs et chercheurs et passionnés de manuscrits, ont souligné la nécessité de procéder à "l'authentification scientifique du patrimoine manuscrit et sa mise à la disposition des générations montantes". Les intervenants ont aussi mis en avant l'importance des nouvelles technologies dans la conservation du patrimoine manuscrit, à l'instar de la numérisation. Dans ce contexte, le docteur

Moulay Ahmed, de l'université d'Oran

et membre de l'instance chargée des manuscrits islamiques à l'université de Cambridge (Royaume Uni) a démontré l'importance de la numérisation dans la conservation des manuscrits et la facilité de leur récupération et publication, afin d'en faire profiter le plus grand nombre de personnes.

Les travaux de la rencontre, organisée par le laboratoire des manuscrits algériens de l'Ouest africain relevant de l'université d'Adrar, en présence de professeurs d'universités, nationaux et étrangers, se poursuivent avec des interventions sur différents thèmes. Ceux-ci ont trait aux "Mécanismes juridiques de conservation des manuscrits", "Le patrimoine manu-

scrits des oulémas algériens dans l'Ouest africain", "Les manuscrit du centre Cheikh Mokhtar El-Kenti El-Kebir de recherches et d'archivage de Gao (Nord malien)". Cheikh Hadj Brahim Ben Mohamed Tellai (natif de beni-Isguen en 1926), une éminente personnalité dans le domaine de l'authentification des manuscrits en Algérie, a été honoré à cette occasion, pour ses efforts depuis 40 ans dans le domaine.

La rencontre scientifique vise à faire connaître le patrimoine culturel algérien manuscrit, qui a contribué au rayonnement culturel dans l'Ouest africain, et à valoriser les efforts des anciens pour sa conservation, a indiqué le directeur du laboratoire précité, Dr Ahmed Djaafri.





# ACCUSÉ

## levez-vous !



DIVORCE

# Une histoire qui a bon... dos

*Un proverbe de chez nous dit : "Le mariage ne dure qu'une nuit, mais on y pense pendant une année." Ce proverbe traduit, on ne peut mieux, notre vision de cette cruciale étape de la vie des hommes et des femmes.*

PAR KAMEL AZIOUALI

Quand on médite bien le contenu de cette sentence, nous comprenons que le mariage est éphémère et ne concerne que la nuit de noces. Alors que tout esprit normalement constitué vous dira qu'un mariage peut s'étaler sur toute une vie. Toujours est-il qu'il y a, apparemment, des gens qui sont respectueux de ce dicton et qui s'arrangent pour que leur mariage ne dure que le temps d'un été. Ils se marient en juillet et divorcent en septembre. Ce phénomène semble même prendre de l'ampleur depuis quelque temps. Ce phénomène est accentué par le fait que de nombreuses familles n'inscrivent le mariage à l'état-civil qu'au bout de quelques mois de vie conjugale. (Ce n'est que l'année passée que le législateur a mis un terme à cette situation et que les mariés passent par les formalités de l'état-civil avant leur nuit de noces). Cette pratique est, nous a-t-on dit, dictée par la volonté de ne pas faire du mariage une transaction administrative. Le mariage, aime-t-on répéter, est une affaire sérieuse bâtie sur une confiance mutuelle. Or, cette période où le mariage est consommé sans qu'il ne soit enregistré à la mairie est perçue par de nombreuses gens, surtout par le nouveau marié et sa famille, comme une sorte de période d'essai. "Nous prenons la fille, notre fils l'essaie et si elle nous plaît, nous



établissons l'acte de mariage !" C'est le grand non-dit de beaucoup de mariages. Et il arrive que ces papiers ne soient pas établis parce que la période d'essai de la mariée n'a pas été "concluante". Et le divorce a lieu sans qu'on ait à subir les tracasseries bureaucratiques parce que, officiellement, le mariage n'a pas eu lieu. Hind fait partie de celles qui se sont retrouvées divorcées après deux mois et demi de mariage. Les raisons de son divorce prématurée sont incroyables... Elle s'est mariée en juillet 2004 et elle est retournée chez ses parents

en septembre de la même année. Cela s'est passé dans la wilaya de Béjaïa. "Ma belle-mère souffrait des rhumatismes. Ce qui fait qu'elle avait très mal aux articulations chaque fois qu'elle effectuait un mouvement quelconque. Une fois, alors qu'elle s'apprêtait à entrer dans la salle de bains, elle m'a demandé si je pouvais lui frotter le dos. Je n'y ai vu aucun inconvénient. Au contraire, je me suis dit que ce petit service pourrait l'amener à m'aimer un peu plus. Mais quelques jours plus tard, c'était au tour de ma belle-sœur de me demander la même chose. J'ai refusé tout en lui

expliquant qu'elle était jeune et qu'elle n'avait en principe aucune difficulté à atteindre son dos. Elle m'a alors fusillé du regard et m'a accusé de tout faire par calcul. Selon elle, j'ai épousé son frère aîné parce qu'il avait une situation confortable et j'ai frotté le dos de sa mère pour bénéficier de ses bonnes grâces. Elle voulait ajouter quelque chose d'autre et je l'ai giflée. Elle s'est mise à hurler et sa mère est arrivée en catastrophe. Ma jeune belle-sœur a alors sorti un mensonge extraordinaire. Elle lui a fait croire que je voulais prendre une douche avant elle. J'ai alors répondu que ce n'était pas vrai et je lui ai fait part des raisons qui m'avaient incité à la gifler. Pendant que je parlais, Saïd, mon mari, est arrivé. Il était au rez-de-chaussée, dans son magasin lorsqu'il avait entendu les hurlements hystériques de sa sœur cadette. Il avait entendu pêle-mêle les mots de sa sœur relatifs à la gifle que je lui ai donnée et ceux qui avaient trait au dos de sa mère que j'avais frotté. Alors qu'il allait me demander des explications plus claires, sa mère s'est mise à hurler : "C'est quoi cette histoire de dos ! Tu ne m'as jamais frotté le dos ! C'est quoi ces mensonges ! Moi, je t'ai demandé de me frotter le dos ? D'abord, tu frappes ma fille parce qu'elle n'a pas voulu te céder la salle de bains et maintenant tu m'accuses de te faire accomplir des tâches déshonorantes ! Toi qui es la femme de mon fils unique !" Devant tant d'injustice je n'ai pas pu m'empêcher de lui répliquer en lui demandant pourquoi elle mentait. Et il n'en fallut pas plus à Saïd pour qu'il se mette à me battre. Puis, il m'a demandé de prendre mes affaires et de m'en aller. C'est lui qui m'a conduite chez mes parents. J'avais vingt-deux ans."

K. A.

DIVORCE

# A cause de la mayonnaise !

Sabrina (28 ans) doit la courte durée de son mariage à sa belle-mère. Sabrina est une très bonne cuisinière. Ses plats sont un vrai délice. Cela a amené sa belle-mère à parler d'elle en termes élogieux à toutes ses voisines et amies. Et bien sûr, pour étayer ses dires, elle emmenait toujours avec elle quelques échantillons de sa cuisine : du couscous, des gâteaux, des galettes... Mais ce qui a obtenu le plus de succès c'était sa mayonnaise. Sa belle-mère l'aimait par-dessus tout et la faisait goûter à tout son entourage. Puis, elle s'est mise à lui ramener des petits bocaux pour qu'elle les remplisse de mayonnaise qu'elle offrait à ses amies. Cette situation amusait beaucoup Sabrina et elle était loin de se douter qu'elle allait se retourner contre elle. Un jour, son mari est rentré à la maison tremblant de colère. Il s'est approché d'elle et l'a prise à la gorge. Il lui a dit :

"C'est quoi cette histoire de mayonnaise ?" Elle s'attendait à tout sauf à une telle question. D'abord dans un premier temps, Sabrina ne voyait pas de quoi il voulait parler. Puis, une fois qu'elle eut repris ses esprits, elle lui a dit que c'était là une question qu'il fallait poser à sa mère. Celle-ci arriva et comme elle craignait son fils, elle lui a répondu qu'elle n'était au courant de rien du tout. Ensuite, elle lui a demandé de faire part de ce qu'il a entendu et il lui a appris qu'il était avec un groupe d'amis qui s'étaient mis à lui dire que la mayonnaise de sa femme était une merveille. Comme il avait l'esprit mal tourné, il s'était imaginé que la mayonnaise était une allusion déshonorante. Il s'est alors battu avec deux d'entre eux. L'incident était clos. Mais pas pour le mari qui trouvait là où il allait des inscriptions faisant allusion à la meilleure mayonnaise du quartier : sur les murs,

sur le capot de sa voiture... Une fois, il a même trouvé un plateau d'œufs et un bidon d'huile avec une feuille portant la mention : "Ingrédients pour bien réussir une mayonnaise". C'était du harcèlement moral. Et qui était la cause de toute cette machination ? Sa propre mère qui pour se rendre intéressante n'arrêtait pas de crier autour d'elle que sa bru était une merveille en arts culinaires. Mais, celle-ci, bien sûr, nia toute implication dans cette affaire. Le mari de Sabrina, lui, n'avait qu'une seule explication : il n'était marié avec Sabrina que depuis un mois et demi et déjà elle lui créait des problèmes avec le voisinage. Quant à la solution, il n'y en avait pas trente-six mais une seule. Sabrina s'est retrouvée jeune divorcée. La coupable c'était la... mayonnaise... mais la victime c'était elle.

K. A.



## PILULE CONTRACEPTIVE

# Bientôt disponible pour les hommes ?

*En 1600 avant J.-C. déjà, les femmes de Mésopotamie utilisaient certaines méthodes pour éviter d'être enceinte, les premiers préservatifs, confectionnés à base d'intestins de petits animaux, auraient quant à eux vu le jour dans l'Égypte ancienne.*

Heureusement, depuis cette époque lointaine, beaucoup de progrès ont été réalisés dans ce domaine. Freinée par les réticences religieuses et culturelles, l'évolution des moyens de contraception a cependant pris du temps. Aujourd'hui, toutes les femmes, quel que soit leur âge, peuvent prendre la pilule.

La pilule contraceptive est une méthode hormonale qui modifie le cycle naturel de la femme et bloque la libération de l'ovule par les ovaires. Lorsqu'elle est correctement utilisée, elle empêche la survenue d'une grossesse dans presque 100 % des cas. Cependant, son usage n'est pas sans inconvénients. La prise de pilule peut en effet s'accompagner de troubles divers comme des nausées, des saignements, une prise de poids et une baisse de la libido. D'autre part, l'association du tabagisme et de la prise de pilules favorise le risque d'accidents cardiovasculaires.

## Une méthode non hormonale sans risque pour la fertilité masculine

Et si la gent masculine partageait un peu le fardeau des femmes ? Les recherches sur la contraception des hommes existent mais prennent du temps, probablement pour différentes raisons, à la fois médicales et culturelles. Les chercheurs travaillent sur une méthode qui bloquerait la fertilité temporairement sans pour autant perturber l'érection et la libido. Jusqu'à présent, aucune contraception fiable et sans effets secondaires n'a été trouvée.

Des solutions commencent cependant à pointer le bout de leur nez. L'année dernière par exemple, des chercheurs états-uniens ont découvert les vertus contraceptives d'une molécule, nommée



JQ1, connue jusqu'alors pour ses effets anticancérigènes. Dans une étude récente, des scientifiques australiens de l'université Monash à Melbourne viennent de faire un nouveau pas en avant sur ce sujet. Leur approche est novatrice. Au lieu de chercher le moyen de bloquer la spermatogénèse, ils se sont intéressés à une stratégie alternative pour neutraliser temporairement la fertilité sans l'endommager. Leurs résultats, publiés dans la revue *Pnas*, pourraient conduire à l'élaboration d'une pilule contraceptive masculine sans effets secondaires majeurs.

Pourrait-on inhiber la fertilité masculine en empêchant les spermatozoïdes

de se déplacer ? Pour répondre à cette question, les scientifiques ont fabriqué des souris mâles mutantes ne synthétisant plus deux récepteurs protéiques, P1A et P2X1, tous deux impliqués dans le transport du sperme de l'épididyme, un petit organe accolé aux testicules, vers l'urètre. Ils avaient vu juste : les rongeurs mutants, incapables d'éjaculer, sont devenus complètement infertiles. En revanche, l'activité sexuelle des mâles est restée la même. En d'autres termes, ils continuent de s'accoupler normalement, la seule différence étant l'absence d'éjaculation. Les chercheurs ont également montré que le sperme, bien qu'incapable de voyager jusque

dans les organes génitaux des femelles, était de bonne qualité et pouvait être utilisé en vue d'une insémination artificielle.

## Les hommes sont-ils prêts à prendre la pilule ?

Avec cette étude, les chercheurs ont pu identifier deux récepteurs cellulaires indispensables au transport du sperme et à la fertilité. Ce n'est que la première étape. Reste maintenant à mettre au point des médicaments capables de bloquer l'action de ces deux protéines, de manière temporaire. Les auteurs sont plutôt optimistes. Selon eux, un contraceptif oral pour les hommes devrait être disponible sur le marché d'ici une dizaine d'années. Mais de nombreuses études chez la souris et chez l'Homme sont encore nécessaires pour y parvenir. Il serait par exemple important de vérifier que ce traitement ne modifie pas le plaisir ressenti lors d'un rapport sexuel. Une fois ce contraceptif mis au point, encore faudra-t-il que la société soit prête pour de tels médicaments. « Les sondages nous montrent que les jeunes hommes d'aujourd'hui sont de plus en plus responsables vis-à-vis de la contraception », explique Sabatino Ventura, le directeur de l'étude. « Cette méthode contraceptive n'est pas hormonale et n'a pas d'impact sur le développement du sperme, ajoute-t-il. Les hommes auront probablement moins de réticence à la prendre. » Mais entre la théorie et la pratique, il y a souvent un fossé. Les mentalités évoluent mais les barrières culturelles sont ancrées et il faudra probablement du temps pour que la contraception masculine entre dans les mœurs.

## Des cellules souches pour soigner les maladies pulmonaires

La recherche sur les cellules souches est en pleine effervescence. Ces cellules indifférenciées, capables de se multiplier indéfiniment et de se transformer en n'importe quelles autres cellules, offrent des potentialités médicales infinies. En les maîtrisant bien, les chercheurs pourraient cultiver n'importe quel type de tissus et réparer des organes endommagés ou détruits. La thérapie cellulaire pourrait par exemple permettre de soigner les maladies dégénératives et greffer des organes plus facilement.

Malheureusement, entre la théorie et la pratique, il y a souvent un fossé. L'utilisation de cellules souches, qui proviennent majoritairement d'embryons, pose des problèmes éthiques et politiques. Les chercheurs se sont donc concentrés sur des stratégies alternatives. C'est ainsi qu'en 2006, soit moins de dix ans après la découverte des

cellules souches embryonnaires chez l'Homme, Shinya Yamanaka et John Gurdon ont réussi à reprogrammer des cellules de la peau en cellules souches, qu'ils ont appelées cellules souches pluripotentes induites (CSPi). Leurs travaux, récompensés par le Prix Nobel de médecine en 2012, ont révolutionné la recherche dans ce domaine. Aujourd'hui, les chercheurs savent fabriquer relativement facilement des cellules souches sans passer par les embryons et peuvent les manipuler à leur guise pour faire naître d'autres cellules.

Ces dernières années, différentes équipes ont pu, tour à tour, transformer des cellules de peau en cellules cardiaques, pancréatiques, intestinales, hépatiques, nerveuses, etc. Mais jusqu'ici personne n'avait pu fabriquer des cellules pulmonaires à partir de cellules souches humaines. C'est maintenant chose

faite. Une équipe du centre médical de l'université Columbia aux États-Unis vient d'accomplir cet exploit.

### Des cellules pulmonaires qui respirent

Pour réussir cette prouesse, les auteurs ont dû concocter le cocktail chimique miracle capable de métamorphoser les CSPi en cellules pulmonaires fonctionnelles. L'étude n'a pas été facile et a duré plusieurs années. En 2011, les auteurs ont découvert une série de facteurs pouvant transformer des CSPi humaines en cellules de l'endoderme, c'est-à-dire celles qui sont à l'origine des cellules pulmonaires. Il leur a fallu deux années de plus pour dénicher les autres composés permettant de compléter la différenciation jusqu'au bout et produire différents types de cellules de l'épithélium pulmonaire : les cellules à mucus, les cellules ciliées, les cellules

basales, les cellules de Clara et les pneumocytes de type 1 et de type 2. Les scientifiques ont ensuite testé l'activité de leurs cellules. Leur travail a porté ses fruits. Ils ont montré que les cellules fabriquées fonctionnaient correctement. En particulier, les pneumocytes de type 2 étaient capables de produire du surfactant pulmonaire, un matériau complexe qui contrôle les alvéoles et coordonne la respiration pulmonaire.

Ses découvertes pourraient aider à mieux étudier et comprendre certaines pathologies pulmonaires, comme la fibrose pulmonaire idiopathique, dans laquelle les pneumocytes de type 2 jouent un rôle clé. Dans le futur, les chercheurs espèrent utiliser la médecine régénérative pour réaliser des autogreffes de poumons et s'affranchir des problèmes de rejets.



FOOTBALL, COUPE D'ALGÉRIE, 32<sup>ES</sup> DE FINALE

# Deux chocs au menu de demain

Quatorze matches des 32<sup>es</sup> de finale de la Coupe d'Algérie de football saison 2013-2014 auront lieu demain vendredi. En effet, cette première journée de ce tour sera marquée incontestablement par deux chocs entre clubs de ligue 1, à savoir CS Constantine-JS Saoura et USM Harrach-RC Arbaa.

PAR MOURAD SALHI

Sept clubs de Ligue 1 entreront en lice demain à l'occasion de l'ouverture des 32<sup>es</sup> de finale de la coupe d'Algérie. Au moins un club de l'élite quittera la compétition lors de ce tour puisque le rendez-vous du stade Hamlaoui réunira deux formations de Ligue 1. Le CS Constantine, secoué par une crise en cette fin de la phase aller du championnat, aura une belle opportunité à domicile, en recevant la JS Saoura, où rien ne va plus cette saison. Ce dernier, qui a enregistré le limogeage de presque tous les membres du staff technique, effectuera un déplacement périlleux à l'est du pays. En tout cas, ce rendez-vous des Ponts suspendus s'annonce a priori à l'avantage des locaux. L'USM Harrach, qui revient petit à petit au classement général du championnat national de ligue 1, accueillera la vraie révélation de cette saison, en l'occurrence le RC Arbaa dans l'autre belle affiche de ce tour. Les poulains de Boualem Charef, qui ont déjà laissé des plumes à Blida au stade des Frères Brakni, en match du championnat, tenteront demain de prendre leur revanche lors de ce rendez-vous qu'abritera, signalons-le, le stade 20-Août. Une chose est sûre, cette rencontre s'annonce palpitante et indécise



entre deux clubs de ligue 1. La JS Kabylie, qui a bénéficié d'un tirage au sort clément en affrontant le NRB El-Kala, une jeune formation qui évolue en inter-région. Les Canaris du Djurdjura, sous la Houlette de l'entraîneur Azzedine Aït Djoudi, ne veulent pas rater cette belle occasion à domicile pour se qualifier au prochain tour. Cette formation phare de Djurdjura, qui revient de loin en championnat, compte aller le plus loin possible dans cette prestigieuse compétition nationale très convoitée. Mais attention, ce match a été qualifié de piège par les spécialistes en la matière. La coupe d'Algérie est connue par ses surprises. Il n'y a pas de petites ou grandes équipes. Il faut prendre au sérieux cet adversaire qui se rendra à Tizi-Ouzou avec la ferme intention de surprendre les Kabyles dans leur antre. Le MC Oran, qui marque le pas en cette fin de la phase aller du championnat national de ligue 1, ne devra pas éprouver

de difficultés pour venir à bout de JSB Chebaïta Mokhtar, une formation qui évolue également en inter-région. Cette rencontre qu'abritera le stade Ahmed-Zabana d'Oran, devra a priori sourire à l'équipe d'El-Hamri. L'autre rencontre qui s'annonce aussi intéressante mettra aux prises l'US Chaouia, un club de Ligue deux, et le CA Bordj BouéArréridj. Cette rencontre qu'abritera le stade Zardani d'Oum El-Bouaghi promet beaucoup de choses. Le dernier club qui entrera en lice aujourd'hui c'est la JSM Béjaïa qui se déplacera dans la capitale pour donner la réplique à l'IR Bir Mourad-Raïs, une formation de l'inter-région. La JSM Béjaïa, ou rien ne va plus cette saison en championnat, effectuera un déplacement périlleux au stade Benhadad à de Kouba. Les autres rencontres s'annoncent équilibrées entre des clubs issus des divisions inférieures.

M. S.

TIRAGE AU SORT DU MONDIAL-2014

## L'Algérie, dans le pot 2, connaîtra ses adversaires demain

La sélection algérienne de football sera versée dans le pot 2 lors du tirage au sort du Mondial-2014, prévu ce vendredi à Costa do Sauipe, dans la région de Salvador de Bahia (Brésil), selon la répartition des chapeaux dévoilée mardi, a annoncé la Fédération internationale de football (Fifa). L'Algérie sera dans le même pot que le Chili, l'Equateur, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Nigeria, et Cameroun. Le chapeau 4 comprend 9 équipes. Une sera tirée au sort pour rejoindre le chapeau 2 qui regroupe les cinq représentants africains. Pour le tirage au sort, la Fifa avait déjà établi les têtes de série sur la base de son classement du 17 octobre pour ne pas avantager les barragistes. Ces têtes de série sont, donc, le Brésil, pays hôte, et les sept meilleures équipes à cette date : Espagne, Allemagne, Argentine, Colombie, Belgique,

Têtes de série

Pot 1 :

Brésil, Espagne, Allemagne, Argentine, Colombie, Belgique, Suisse, Uruguay.

Pot 2 :

Algérie, Côte d'Ivoire, Ghana, Nigeria, Cameroun, Chili, Equateur.

Pot 3 :

Etats-Unis, Mexique, Costa Rica, Honduras, Japon, Iran, Corée du Sud, Australie.

Pot 4 :

Pays-Bas, Italie, Angleterre, Portugal, Grèce, Bosnie-Herzégovine, Croatie, Russie, France.



Inter Milan

### Ishak Belfodil sur le départ

L'attaquant algérien de l'Inter Milan (série A italienne de football), Ishak Belfodil, en manque de temps de jeu avec le club lombard, devrait quitter son club au mercato d'hiver, rapporte mardi le site italien spécialisé, La Gazzetta dello Sport. Belfodil, 21 ans, n'a été utilisé que rarement par son entraîneur en tant que titulaire depuis sa venue lors de l'intersaison en provenance de Parme, se contentant de bribes de minutes à chaque match. Selon la presse italienne, la piste de Sassuolo, nouveau promu en Serie A, est très envisageable pour l'international algérien. L'ex-joueur de Lyon trouve des difficultés à se frayer un chemin dans le Onze de départ "Nerazzurro" devant les Argentins Rodrigo Palacio et Diego Milito (actuellement convalescent) ou encore les milieux de terrain Ricky Alvarez et Fredy Guarin qui peuvent avancer d'un cran sur le terrain. Belfodil a fait savoir récemment sur son compte officiel de Facebook, que son agent, George Atangana, devrait rencontrer les dirigeants milanais cette semaine, pour évoquer son avenir à l'approche du mercato. Par ailleurs, l'autre international algérien de l'Inter, Saphir Taider, qui avait atterri en Lombardie en provenance du FC Bologne, a réussi à s'imposer, en arrachant une place de titulaire à part entière.

APS

LIGUE 1

### 7 équipes sanctionnées financièrement

Sept équipes de la Ligue 1 algérienne ont été sanctionnées financièrement suite aux matches de la 13<sup>e</sup> journée du championnat, disputés vendredi et samedi derniers, a indiqué mardi la Commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP). Il s'agit de la JS Kabylie et du RC Arbaa (50.000 DA pour mauvaise organisation), l'ES Sétif et le MCE El-Eulma (40.000 DA pour jet de projectiles), l'ASO Chlef et le MC Oran (30.000 DA pour utilisation de fumigènes) et enfin la JSM Béjaïa (30.000 DA pour utilisation de fumigènes + 20.000 DA pour conduite incorrecte de l'équipe). Dans le même registre, la Commission de discipline de la LFP a laissé ouverts les dossiers des rencontres JS Kabylie - MO Béjaïa et RC Arbaa - USM Alger pour "complément d'informations". Par ailleurs, un seul joueur, le Malien Bagayoko Sekou de la JS Saoura en l'occurrence, a été suspendu pour un match suite à son exclusion contre le MC Alger (0-3), samedi en championnat.

3<sup>e</sup> CHAMPIONNAT

INTERNATIONAL DE CROSS-COUNTRY

### 6 athlètes de la sélection de la Sûreté nationale à Doha

La sélection de la Sûreté nationale algérienne de cross-country constituée de six athlètes, dont deux filles, prendra part à la 3<sup>e</sup> édition du championnat international de cross-country, prévu du 4 au 8 décembre à Doha (Qatar), a indiqué mardi la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN). Selon la même source, la course se déroulera le vendredi 6 décembre sur une distance de 12 km. En prévision de cet important rendez-vous international, les six représentants algériens "ont bénéficié de tous les moyens pour une meilleure préparation", selon le directeur de la communication et des relations publiques à la DGSN, le commissaire divisionnaire Djilali Boudalia "Les athlètes algériens ont bénéficié d'une préparation adéquate qui s'est déroulée dans les meilleures conditions. L'objectif de la sélection algérienne à ce rendez-vous est de bien représenter les couleurs algériennes. Ce rendez-vous sportif constitue également une bonne occasion pour renforcer les relations fraternelles entre la police algérienne et son homologue arabe et internationale", a indiqué Djilali Boudalia.





## Offres d'emplois

**Référence : Emploipartner-1406**  
**Poste : Emploi Partner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING**

• Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management.

• D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes.

• D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il dirige et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients

**Missions :**

- Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution
- Evalue le positionnement de la société sur le marché,
- Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché,
- Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes,
- Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing
- Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée
- Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...)
- Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients
- Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication,
- Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...)
- Veille à la diffusion des supports d'information,
- Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire...
- Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits
- Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes
- Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels
- Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes
- Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles,
- Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner

- Pilote et met en œuvre la politique commerciale
- Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services
- Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires
- Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences
- Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale...
- Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées
- Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client
- Elabore les stratégies de ventes offensives
- Assure la mise en œuvre des techniques de ventes
- Met en place un réseau de distribution
- Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution
- Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire
- Développe et suit les grands comptes
- Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques
- Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs
- Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants
- Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs
- Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures
- Assure la tenue et la régularité de travail de ses collaborateurs
- Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction
- Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

**Profil :**

- Ingénieur commercial / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien / biologiste
- 10 ans d'expérience
- Sens de communication
- Capacité de négociation et de persuasion
- Force de persuasion
- Rigueur, adaptabilité et mobilité
- Compétences managériales
- Sens de l'analyse
- Raisonnement inductif et déductif
- Doté d'esprit positif et créatif
- Focalisé sur les résultats
- grande résistance à la pression
- Capacité de détecter et de gérer les problèmes
- Maîtrise du français et de l'outil informatique
- Discrétion élevée et intégrité morale

**Avantages :**

- LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANTES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER

**Lieu de travail principal :**

- Kouba

**Référence : emploipartner- 1411**  
**Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE**

**Missions :**

- Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas
- Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs
- Coordonner le suivi de la préparation avec différents services.
- Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports
- Etablissement des documents liés au mode de transport
- Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise
- Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement
- Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi
- Rapprochement fin de mois avec la comptabilité
- Tenue à jour des documents de gestion logistique
- Gérer les réclamations clients.

**Profil :**

- Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane.
- 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit.

**Lieu de travail principal :**

- Alger

**Référence : emploipartner-1408**  
**Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE**

**Missions :**

- Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE.
- Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE
- Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société
- Montage et mise en forme du processus HSE
- Management et Pilotage du Processus de HSE.
- Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application.
- Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord
- Gestion et suivi des tableaux de bord HSE.
- Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE

**Profil :**

- Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle
- Formation supérieure en hygiène, sécurité et

environnement.

- Expérience minimale 02 ans
- Expérience sur un poste similaire souhaitée
- Dynamique
- disponible

**Lieu de travail :**

- Alger

**Référence : emploipartner- 1409**  
**Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT).**

**Missions :**

- Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes:
- Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ;
- Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services.
- Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise.
- Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services.
- Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise.
- Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations.
- Supervise et contrôle la gestion des agences.
- Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes.
- Supervise et contrôle la Gestion du patrimoine de l'entreprise.
- Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

**Compétences :**

- Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum
- Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail
- Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives
- Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire
- Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus
- Maîtrise parfaite de l'outil informatique
- Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles
- vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public
- Bon manager, disponible et à l'écoute de vos agents, vous savez piloter une équipe pluridisciplinaire.

**Lieu de travail :**

- Alger

### Comment répondre à nos annonces

**Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :**

**www.emploipartner.com**  
**Tel : 021 680 296/021 687 086**  
**Fax : 021 298 595**

ETUDE NOTARIALE DE BEN AKNOUN CODE 2210  
 Maître MERABET Ahmed 64, Cité des Moudjahidine  
 SOCIETE EURL "PPG ALGERIE Peintures et revêtements"  
 CAPITAL DE 145.000.000 DA  
 SIEGE SOCIAL : « 4 Ferme Mounickh, Dar El Beida » ALGER  
**DEPÔT D'UN PROCES-VERBAL  
 DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

#### EXTRAORDINAIRE TENU LE 05/08/2012

Aux termes d'un acte établi en l'étude le 06/08/2012 enregistré en application des décisions prises par l'associé unique en l'assemblée générale extraordinaire de la société EURL « PPG Algérie Peintures et revêtement » tenue en date du 05/08/2012 :

#### -1<sup>ère</sup> RESOLUTION :

-La société PPG international SAS, l'associé unique de la société EURL « PPG Algérie Peintures et revêtement » décidé de modifier les articles 6-7 et 15 des statuts :

#### ARTICLE n° 06 :

En exécution de la fusion de la société mère PPG international et son absorption sans modification du capital social, la société PPG HOLDING SAS est substituée dans les apports faits par la société absorbée

Cette opération n'est pas soumise à la conformité en application de la décision du 11/06/2012 n°750/SPM/2012 :

#### ARTICLE N°07 : Capital

Le capital social de la société reste inchangé et fixé à 145.000.000 DA : cent quarante-cinq millions dinars répartis en 145.000 parts sociales d'une valeur nominale de (10.000) dix mille dinars inscrit au nom de l'associé unique PPG HOLD-CO SAS substitué à PPG international en exécution de la fusion.

#### ARTICLE N°15 : Gérant

Le mandat de M. Yves Lionel Morenval en qualité de gérant de la société est reconduit pour une durée illimitée.

#### 2<sup>ème</sup> RESOLUTION :

Ajouter les nouvelles activités à l'établissement secondaire :  
 -406 102 import export de produits chimiques servant à la préparation de pour tous usage  
 -407 001 import export d'équipements et matériel de construction et de travaux publics

Le dépôt légal auprès du Centre national du registre du commerce sera effectué

Pour avis le notaire

Midi Libre n°1671 - Mardi 11 septembre - 367/12

ETUDE PUBLIQUE NOTARIALE  
 DE MAITRE TENKHI LILA  
 NOTAIRE A TAZMALT  
 WILAYA DE BEJAIA

### NANTISSEMENT

Aux termes d'un nantissement reçu en l'étude le 30/08/2012 M. HAMOUCHE Ali Ben Arezki demeurant à IGHIL Ali, wilaya de Béjaia a nanti en faveur de la BNA agence de Tazmalt 586 en garantie une somme d'argent (1.969.017.00 DA) les équipements indiqués à l'acte de nantissement.

Dépôt légal auprès du centre national du registre de commerce de Béjaïa effectué.

Pour avis le notaire

Midi Libre n°1671 - Mardi 11 septembre - 368/12

ETUDE PUBLIQUE NOTARIALE  
 DE MAITRE TENKHI LILA  
 NOTAIRE A TAZMALT  
 WILAYA DE BEJAIA

### NANTISSEMENT

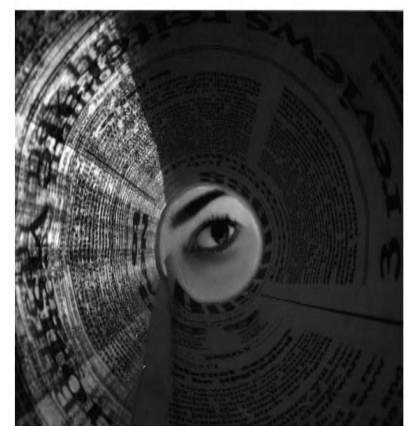
Aux termes d'un nantissement reçu en l'étude les 23 et 30/08/2012 M. BENHAMOUCHE Djoudi ben Lounes demeurant à Akbou, village Colonel Amirouche, wilaya de Béjaïa a nanti en faveur de la BNA agence de Tazmalt 586 en garantie une somme d'argent (1.597.183,00 DA) les équipements indiqués à l'acte de nantissement.

Dépôt légal auprès du centre national du registre de commerce de Béjaïa effectué.

Pour avis le notaire

Midi Libre n°1671 - Mardi 11 septembre - 369/12

**MIDI**  
 Quotidien national d'information



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger  
 Rédaction, Tél/Fax : 021 63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@midi-dz.com  
 PubliCité : Tél/Fax : 021 63.79.14, pubCité@midi-dz.com



## Cuisine

### Soupe de légumes aux pruneaux



**Ingrédients :**  
3 c. à soupe d'huile  
3 poireaux coupés en rondelles  
4 carottes coupées en dés  
4 navets  
2 gousses d'ail hachées  
1 bouquet garni  
1 oignon piqué de clous de girofle  
20 pruneaux  
6 tranches de pain complet grillé  
1 c. à soupe de persil frais  
Sel, poivre

**Préparation :**  
Faire chauffer de l'huile dans une poêle.  
Faire revenir les légumes et l'oignon pendant 10 minutes.  
Rajouter le bouquet garni.  
Recouvrir d'eau (1,5 l), porter à ébullition et laisser cuire 30 mn.  
Incorporer les pruneaux.  
Saler et poivrer puis faire mijoter encore 15 minutes.  
Parsemer de noix muscade.  
Mettre dans chaque assiette une tranche de pain complet, puis verser la soupe.  
Parsemer de persil.

### Pain d'épices



**Ingrédients :**  
100 g de miel  
140 g de farine  
1/2 sachet de levure chimique  
10 cl de lait  
1 oeuf  
40 g de beurre  
65 g de sucre  
1 c. à café de quatre-épices

**Préparation :**  
Dans une petite casserole, faire tiédir le lait à feu doux. Hors du feu, incorporer le miel, le sucre et le beurre en remuant à l'aide d'une cuillère en bois, jusqu'à dissolution complète. Préchauffer le four à 180C (th.6). Verser la farine, la levure et le quatre-épices en fontaine dans le saladier. Casser l'oeuf au milieu et verser le lait. Mélanger jusqu'à obtention d'une pâte bien homogène. Verser ce mélange dans un moule à cake beurré et enfourner pour 25 mn. Baisser la température du four à 150C (th5) et prolonger la cuisson encore 15mn. Démouler le pain d'épices et le laisser refroidir.

**Bon à savoir**  
Le quatre-épices est un mélange d'épices généralement composé de poivre, de muscade, de clou de girofle et de cannelle.

## SOINS ET BEAUTÉ

# Comment camoufler un bouton ?

*De manière occasionnelle ou plus fréquente, avoir un bouton sur le visage, ça nous agace. L'objectif est alors de le faire disparaître au plus vite. Mais attention, camoufler un bouton est une opération délicate. Découvrez un plan d'attaque en quatre points pour dissimuler parfaitement un bouton*

**Avant de camoufler, on assainit**  
Commencez par traiter. Il existe des sérums asséchants qui traitent localement le bouton et l'isolent des bactéries extérieures.

### Un fond de teint : tout en légèreté

Le fond de teint permet d'unifier le teint. Optez pour une formule fluide adaptée aux peaux grasses qui camoufle toutes les petites imperfections. Choisissez votre produit antibactérien et testé dermatologiquement.

Pour les peaux à tendance acnéique, les crèmes hydratantes teintées sont préférables au fond de teint classique trop opaque. Celles-ci corrigent les imperfections, uni-

fient le teint de façon naturelle. Surtout : ayez la main légère ! Mettre trop de produit ne dissimule pas l'imperfection mais au contraire la souligne.

### Les armes indispensables du camouflage

Les sticks correcteurs sont indispensables pour mener à bien une opération camouflage. Ils permettent de dissimuler localement un petit bouton ou une rougeur.

#### L'astuce

C'est de contrer un défaut avec une pointe de vert car le vert refroidit la couleur du fond de teint et permet ainsi de neutraliser le rouge. Mais attention : cette couleur ne se fond pas naturellement dans la peau, il faut donc la mélanger avec un peu d'anti-cerne ou de fond de teint pour obtenir un fondu naturel.

#### La méthode

Appliquez avec un pinceau une petite touche du mélange bien estompé. Le geste doit être léger. Tapotez ensuite avec le doigt puis retirez le surplus afin d'éviter l'effet «paquet».

Le beige peut aussi convenir pour camoufler un bouton. Le plus ? Crayons correcteurs teintés et anticernes s'appliquent



directement, sans mélange.

### Touche finale : la poudre pour fixer

Aussi bien pour unifier le teint que pour fixer le correcteur, la poudre est la petite touche finale à ne pas oublier ! Appliquer en petite quantité, elle évite aux peaux grasses de voir leur maquillage virer trop rapidement.

## BRICOLAGE

# Donner un coup de jeune à de vieux meubles

Le vaisselier de grand-maman n'est plus au goût du jour ; tout comme le bureau d'écolier, relégué au fond du grenier, qui pourtant mérite une seconde chance. Voici trois étapes pour rajeunir vos meubles en bois.

### Commencez par dépoussiérer votre meuble

Chiffon, plumeau, brosse à dent... tout est bon pour traquer le moindre recoin de poussière. Les acariens anéantis, munissez-vous de gants en caoutchouc pour procéder au lessivage. Une lessive additionnée d'eau chaude viendra à bout des saletés les plus tenaces.

Après ce traitement de choc, rinçage obligatoire. Pour le séchage, choisissez un endroit aéré et à l'ombre.

### Préparez la surface

Pour que votre nouveau décor tienne, il faut éliminer toutes traces du passé.

- Pour faire disparaître la cire, deux solutions : soit vous utilisez un mélange d'eau et de soude (un verre de soude pour huit verres d'eau), soit vous investissez dans un produit classique.

- Pour venir à bout du vernis, confectonnez un mélange d'eau oxygénée et



d'ammoniaque à doses égales. Une solution 100 % efficace.

- Enfin les couches de peinture trépasseront sous la menace de votre spatule et de votre huile de coude.

- Pour finir, vous devrez encore poncer le meuble, à l'aide de papier de verre dans le sens des veines du bois. N'oubliez pas, non plus, de réparer les fentes et les

éraflures du meuble grâce à de la pâte à bois.

Si votre meuble prend soudainement une teinte plus foncée, pas de panique ! Certaines essences comme le châtaigner ou le chêne foncent à la suite des lessivages. Utilisez alors de l'eau javellisée (un verre pour un litre d'eau) pour éclaircir votre meuble.

### Le nettoyage et le décapage terminés

C'est le moment de laisser libre cours à votre imagination pour revoir la finition de votre meuble.

- Les décoratrices ultra-tendances adopteront sans une hésitation une laque de couleur acidulée à l'intérieur et plus neutre à l'extérieur pour un effet sophistiqué.

- Les fans du style Gustavien apprécieront les meubles cernés ou recouverts d'une patine ou d'une peinture à essuyer.

- Les possibilités décoratives sont multiples : pochoirs, collage, dorure, papier peint...

- Pour terminer, pensez à remplacer les poignées ou les boutons d'origine par d'autres plus actuels. Vous avez le choix.

## Trucs et astuces

### Nettoyer une tache de café sur tissu non lavable



Mettez du sel sur la tache fraîche pour absorber au maximum le café, puis nettoyez avec une serviette imbibée d'eau.

### Tache de chocolat sur moquette



Grattez le chocolat durci avec un couteau et tamponnez le chocolat liquide avec une serviette ou du coton. Traiter, si nécessaire, la tache restante avec un shampoing pour moquette.

### Tache de gras sur tissu



Utilisez du papier absorbant pour retirer l'excès de graisse. Si la tache est incrustée, tamponnez la tache avec de l'eau ammoniacquée.

### Tache d'œuf sur canapé ou matelas



Pour du blanc d'œuf, épongez avec de l'eau froide salée ou de l'eau ammoniacquée. Pour du jaune d'œuf, utilisez du liquide vaisselle dilué.

O. A. A.







# Des lunettes révolutionnaires pour les malvoyants

*Fatiha est malvoyante depuis que sa rétine a commencé à s'étioler. Mais la vie de cette femme de 46 ans vient de changer grâce à des lunettes futuristes.*

Grâce à elles, cette habitante de Nancy vient de redécouvrir le visage de ses enfants. Avec une vue de moins d'1/20e aux deux yeux, Fatiha Gervasoni doit s'aider d'une canne blanche au quotidien, elle vit tous les jours dans une nébulosité opaque, raconte l'Est républicain. Elle perçoit ainsi le clair, le foncé, les contours "mais pas de manière distincte". Appui administratif au pôle formation du siège local d'ERDF, à Villers-lès-Nancy, elle doit réaliser son travail à l'aide d'agrandisseurs et de logiciels de travail sophistiqués. Mais ceux-ci lui laissent tout de même des "limites importantes, nos propres logiciels d'entreprise n'étant pas toujours compatibles avec les outils d'agrandissement", raconte Fatiha Gervasoni. Toutefois, depuis 6 mois, la vie de cette femme a complètement été révolutionnée grâce à un prototype de lunettes particulièrement innovant. Conçues par Essilor, ces lunettes à réalité augmentée sont équipées d'une caméra. Elles lui permettent de zoomer sur l'objet ou la personne qu'elle veut voir grâce à une télécommande. Lorsque le zoom est maximal, il prend une photo qui s'affiche sur le verre de lunettes, transformé en

écran. L'image peut alors être encore agrandie pour la voir tout à fait nettement. Voir "normalement avec les détails" Pour Fatiha, l'invention est une véritable révolution. "C'est comme une deuxième naissance", a-t-elle déclaré à l'AFP. Les lunettes lui permettent, pour la première fois, de voir "normalement avec les détails" les choses qui l'entourent mais aussi et surtout ses proches. "Tout devient plus limpide. Je redécouvre mes proches, à commencer par mes deux enfants, et leurs expressions du visage, sans zones d'ombre", a-t-elle décrit. "J'ai pu voir toutes ces petites mimiques que je n'ai jamais perçues parce que je ne les connaissais qu'à travers mes doigts. Je pouvais voir leur regard droit dans les yeux et leur visage qui s'éclairait", a-t-elle surenchéri pour Europe 1. Bien que "je les touche sans cesse, les approche le plus près de mes yeux, mais là, oui, j'ai découvert quelque chose que j'ignorais d'eux..." "Je ne pouvais pas imaginer à quel point je pourrais être enchantée et déstabilisée. J'ai l'impression de mettre un pas dans un monde que je ne connais pas, le monde des voyants", a-t-elle encore confié.

## Un prototype en phase de test

L'équipementier ophtalmologique Essilor a passé une convention avec ERDF et GRDF pour trouver des volontaires qui accepteraient de tester ses lunettes parmi les salariés malvoyants des deux entreprises. C'est ainsi que Fatiha a été sélection-



née. Depuis 6 mois, elle s'est rendue régulièrement à Paris, accompagnée de sa fille, pour procéder à des tests et des ajustements avant que les lunettes ne lui soient confiées pour un usage quotidien à son travail. C'est là qu'elle a constaté leur remarquable efficacité. D'ici quelques temps, Fatiha pourra aussi en bénéficier chez elle, tout en effectuant un compte-rendu hebdomadaire de ses sensations nouvelles. "C'est tout bête, mais je pense souvent à la sensation que ça me fera de pouvoir enfin introduire un fil dans le chas d'une aiguille...", a-t-elle ajouté pour l'Est Républicain. Néanmoins, il ne s'agit d'un prototype qui n'est qu'en phase de test et doit encore être perfectionné. Après Fatiha, trois autres personnes également malvoyantes sont devenues testeuses de ces lunettes innovantes. Des lunettes à perfectionner "Nous sommes très en amont dans la recherche. L'idée c'est, pour les personnes à très basse vision, d'optimiser le

peu de vue qui leur reste", a résumé une porte-parole d'Essilor interrogée par l'AFP. Le coût des lunettes n'a pas été dévoilé, la société ayant simplement précisé qu'il avait été pris en charge par l'employeur de Fatiha. Si les bénéfices apportés sont "spectaculaires", certains points restent à améliorer. Par exemple, les lunettes ne peuvent pas être utilisées en déplacement. "Il faut aussi que je reste bien droite et immobile, je ne peux pas les utiliser en marchant", a constaté la testeuse. De plus, les lunettes disposent d'une faible autonomie, à peine une heure, et n'offrent qu'un champ de vision très limité. Par ailleurs, elles ont également tendance à fatiguer rapidement celui qui les porte. Pour Fatiha néanmoins, la révolution est bel et bien là, elle est ainsi certaine que les lunettes permettront "à terme d'aider absolument tous les déficients visuels".

## Le cerveau des hommes et celui des femmes connectés différemment

Une nouvelle étude américaine confirme ce qu'on soupçonnait depuis longtemps : le cerveau des hommes et celui des femmes sont différents. Ils sont en effet connectés de façon différente. Le cerveau a-t-il un sexe ? Voilà une question qui a taraudé pendant très longtemps les scientifiques. Mais grâce à des années de recherches, ces derniers ont finalement réussi à prouver que c'était bel et bien le cas. Hommes et femmes présentent des capacités et aptitudes différentes et ceci, notamment parce que leur cerveau ne fonctionne pas exactement de la même manière. Pour en arriver à une telle conclusion, les chercheurs ont scanné le cerveau de 949 adolescents des deux sexes (428 hommes et 521 femmes) âgés de 8 à 22 ans en utilisant une forme particulière d'imagerie par résonance magnétique (IRM). Cette technique permet de cartogra-

phier la diffusion des molécules d'eau dans le cerveau. Dans un premier temps, l'équipe de l'Université de Pennsylvanie a observé les cerveaux de tous les sujets en un seul groupe. Puis les participants ont été divisés en trois groupes d'âge et les observations ont été renouvelées.

### Des hémisphères plus ou moins connectés

Les cerveaux masculins ont montré des connexions plus fortes à l'intérieur des hémisphères alors que les cerveaux féminins ont présenté des connexions plus fortes entre les hémisphères. Cette observation suggère que le cerveau masculin est plus optimisé pour les aptitudes motrices alors que le cerveau féminin est plus doué pour des aptitudes mentales. En effet, schématiquement, la partie arrière du

cerveau gère la perception et la partie avant l'action. L'hémisphère gauche lui est le siège de la pensée logique tandis que le droit gère la pensée intuitive. Les hommes sont davantage connectés de l'avant vers l'arrière, alors que ces dernières ont des connexions plus fortes de la gauche vers la droite. La partie gauche du cerveau s'occupe plus de la pensée logique, la partie droite elle est plus pour la pensée intuitive. Donc s'il existe une tâche qui implique ces deux choses, il semblerait que les femmes soient connectées pour mieux les réaliser. Les femmes sont meilleures en matière de pensée intuitive, pour se souvenir des choses. Quand vous parlez, elles sont plus émotionnellement impliquées. Toutefois, ceci n'est semblait-il pas valable pour le cervelet qui joue un rôle dans le contrôle moteur et la coordination des mouvements notamment. Au

niveau de cette structure cérébrale également divisée en deux hémisphères, c'est l'inverse qui a été observé : les hommes montraient plus de connexions entre les hémisphères et les femmes davantage de connexions à l'intérieur des hémisphères, renforçant encore la conclusion au niveau des aptitudes de chacun. Selon les résultats, les différences sont apparues plus prononcées parmi les adolescents de 13,4 à 17 ans. Ceci suggère que la distinction cérébrale commencerait à apparaître à l'adolescence. Cette découverte permet de définir encore plus précisément le dimorphisme sexuel existant au niveau du cerveau humain. Elle pourrait également permettre de mieux comprendre pourquoi certaines maladies ou troubles neurologiques tels que l'autisme, touchent plus un sexe que l'autre.

### L'encyclopédie

### DES INVENTIONS

## TOURNEVIS CARRÉ

Inventeur : Robertson Date : 1908 Lieu : Canada

Le tournevis à tête carrée, appelé aussi à tête Robertson, du nom de son inventeur, a été inventé en 1908. À la fin du XXe siècle, 85% des canadiens achetaient des vis à tête carrée, et malgré le fait que les américains utilisent les vis à tête carrée dans les modèles d'auto Ford A et T depuis le début du XXe siècle et pour la production commerciale de meubles et de maisons mobiles depuis 1950, ce n'est que dernièrement que leurs menuisiers ont emboîté le pas.





### LE FLIC DE SAN FRANCISCO



20h45



Policier à San Francisco, Scott Roper est spécialisé dans les négociations lors de prises d'otages. Utilisant des arguments de poids plutôt que son arme, il évite ainsi les bavures, professionnellement s'entend. Car en privé, Ronnie, sa petite amie, n'apprécie guère ses éternelles maladresses... Dépêché sur les lieux d'un cambriolage, Scott se retrouve, un jour, nez à nez avec Michael Korda, le redoutable malfrat qui a tué son partenaire et ami quelques mois plus tôt. Grâce à son nouveau coéquipier, Roper réussit à « coffrer » l'individu, qui jure ses grands dieux de se venger au plus tôt... Lorsqu'il s'évade un trimestre plus tard, Korda veut tenir ses engagements

### NOUVELLE STAR



22h30



Pour cette dixième saison, pas moins de 10000 candidats se sont inscrits au casting, espérant suivre les pas de Sophie-Tith et devenir la Nouvelle Star 2014. Ces aspirants chanteurs, qui ont entre 16 et 34 ans, vont devoir affronter les mêmes impitoyables jurés que l'an dernier : Maurane, Sinclair, Olivier Bas et André Manoukian. Les étapes de l'émission ne changent pas non plus : d'abord les auditions à Marseille, Lyon, Paris et Bruxelles, puis les épreuves du Théâtre et, enfin, pour les plus talentueux des candidats, les shows en direct de l'Arche Saint-Germain, avec Cyril Hanouna en maître de cérémonie

### ENVOYÉ SPÉCIAL



20h45



Au sommaire : « Électricité : peut-on faire baisser la facture ? » En vingt ans, la facture d'électricité des Français a augmenté de 14 %. Et une nouvelle hausse est annoncée pour 2014. Enquête sur les vraies économies et les fausses promesses du marché de l'électricité. - « Usine en friches : attention danger » En France, il y aurait entre 50000 et 150000 usines fermées et laissées à l'abandon : elles sont dangereuses - « La guerre de la polio » Au Pakistan et en Afghanistan, les islamistes livrent une guerre méconnue contre le vaccin de la poliomyélite. Les Talibans ont interdit l'accès à leurs territoires aux vaccinateurs, devenus des cibles à abattre. Pourquoi ?

### ERREUR DE LA BANQUE EN VOTRE FAVEUR



20h45



Julien Foucault, maître d'hôtel de la très vénérable banque d'affaires Berthin-Schwartz, apprend son licenciement. Il y voit l'occasion de réaliser son rêve de toujours : ouvrir un restaurant avec son meilleur ami, Étienne. Pourtant, après dix-sept ans de bons et loyaux services, la banque lui refuse tout appui financier. Julien décide alors de tirer profit des informations confidentielles dont usent ses employeurs, mais ces derniers le prennent en flagrant délit d'initié et décident de lui jouer un tour machiavélique



# LA SÉLECTION DU MIDI LIBRE

### DOSTOÏEVSKI



20h50



Saint-Petersbourg, 1849. Fiodor Dostoïevski, arrêté pour avoir fréquenté un cercle révolutionnaire et antisariste, subit un simulacre d'exécution avant de voir sa condamnation commuée par le tsar en quatre années de bagne en Sibérie, qui le transformeront profondément : sa vie au milieu des forçats instille chez lui une véritable empathie pour le peuple russe et marquera son oeuvre d'une empreinte durable. Libéré en 1854, il se lie d'amitié avec le procureur Wrangel, qui l'admire, avant de tomber amoureux de Maria Issaïeva. Bien qu'elle soit mariée à un homme alcoolique et criblé de dettes, et elle-même tuberculeuse, Dostoïevski n'entend pas renoncer à cette passion

### FBI : PORTÉS DISPARUS A FLEUR DE PEAU



20h45



Au cours d'une matinée au marché avec ses parents, Andrew Pratt, six ans, disparaît. La peluche dont il ne se sépare jamais est retrouvée. Vivian interroge Tess, la mère. Pendant ce temps, Jack est avec John, le père, au domicile de ce dernier, au cas où le ou les ravisseurs se manifesteraient. Le couple cumulant deux mille dollars de dettes, l'hypothèse de l'enlèvement pour rançon s'éloigne même si Joe possède des concessions automobiles en Virginie. Tess raconte à Vivian que quelques jours plus tôt, au parc, elle a vu un homme suspect qui aidait Andrew à chercher son ballon

### PRÉDICTIONS



20h50



Pour fêter l'anniversaire d'une école, une capsule temporelle contenant des messages écrits par des enfants cinquante ans auparavant est déterrée et ouverte. Chaque enfant emporte chez lui un message, mais celui du petit Caleb est illisible car il s'agit d'une série incohérente de chiffres. D'abord amusé, son père John, statisticien, essaie de trouver une signification. Horrifié, il découvre peu à peu que chaque séquence de chiffres correspond à la date d'une catastrophe récente. Lorsqu'il comprend que les trois dernières séquences prophétisent des cataclysmes à venir, une course contre la montre s'engage

### NO LIMIT VACANCES, J'OUBLIE TOUT !



20h50



Vincent pensait pouvoir enfin s'offrir un peu de repos en partant en croisière pour souffler en famille, mais le devoir le rappelle plus tôt que prévu. Il doit en effet affronter le fidèle lieutenant de Koskas. Pendant ce temps, rien ne va plus du côté d'hydra : Juliette est sur le point de tout découvrir



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication  
Sihem Henine

e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87  
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16  
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14  
publicite@lemidi-dz.com  
Pour votre publicité s'adresser à  
l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger  
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28  
Bureau de Constantine :  
100, rue Larbi Ben M'hidi  
Constantine - Tél./Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba  
24 rue Med-Khemisti  
Tél. : 038.86.11.57  
Bureau de Tizi-Ouzou  
Cité Mohamed-Boudiaf  
BT 29 A  
Nouvelle-Ville T. O.

Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :  
Centre : SIA Diffusion : Midi libre  
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO  
EURL Midi Libre  
au capital social de 12.000.000 DA  
Compte Bancaire :  
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16  
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.



# Katy Perry

**Nouvelle ambassadrice  
de bonne volonté  
de l'Unicef**

Katy Perry est  
la nouvelle  
ambassadrice de  
bonne volonté de  
l'Unicef.

Engagée, depuis  
longtemps, pour  
l'Unicef, elle  
avait fait un  
voyage  
humanitaire à  
Madagascar en  
avril dernier.



## Charlotte Le Bon

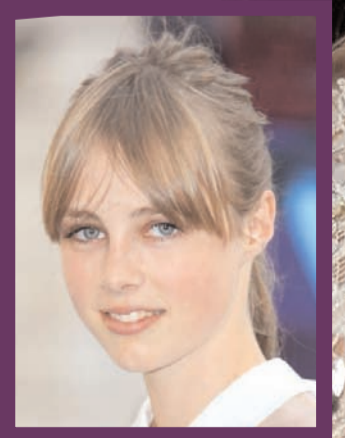
**à l'affiche  
du film Yves  
Saint Laurent**

Charlotte Le Bon sera à  
l'affiche du film Yves  
Saint Laurent, prévu dans  
les salles pour le 8 janvier  
prochain. Avant d'arriver  
sur Canal+, la jolie brune  
a été mannequin pendant  
8 ans.

## Edie Campbell

**élue mannequin  
de l'année !**

Edie Campbell a été élue  
par le jury des British  
Fashion Awards mannequin  
de l'année 2013. Elle a  
déjà défilé pour Marc  
Jacobs, Louis Vuitton,  
Alexander Wang.





Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	04h50
Dohr	12h45
Asr	16h20
Maghreb	19h09
Icha	20h30

# MIDI

Quotidien national d'information *Libre*  
N° 2044 | Jeudi 5 décembre 2013

**MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.  
0777.10.49.42  
0550.18.37.57

## Mort du général Aussaresses, défenseur de la torture en Algérie

Le général Paul Aussaresses, celui d'aucun en France présente comme le défenseur attitré de la torture en Algérie où il était l'un des responsables des services de renseignement pendant la guerre de libération nationale, est décédé à l'âge de 95 ans, a annoncé mercredi une association de parachutistes français dont il était membre.

Le général, qui avait clairement et à plusieurs reprises assumé son comportement de tortionnaire durant la guerre d'Algérie, est surtout accusé d'être à l'origine de l'assassinat de nombreux martyrs algériens dont Larbi Ben-M'hidi.

Sur un plateau de télévision française, il reconnaissait en 2000, avoir procédé à des exécutions sommaires en Algérie.

Interrogé sur sa participation à des exécutions sommaires, Aussaresses avait avoué avoir pris part à ces crimes en déclarant: "Oui. J'en ai exécuté 24".

Le nom d'Aussaresses restera pour la

mémoire collective algérienne toujours lié à l'exécutant matériel de révolutionnaires algériens.

En racontant cyniquement sa vie, il finit par dévoiler les méthodes avec lesquelles l'armée française avait combattu les partisans de l'indépendance, pendant la bataille d'Alger, en 1957. Escadrons de la mort, tortures, exécutions sommaires. Aussaresses dit tout, avec un ton d'une indifférence stupéfiante.

"Sans remords ni regrets", répète-t-il invariablement, comme s'il lui fallait se protéger de l'opprobre que ses révélations suscitent.

Sa condamnation en 2004 pour "apologie de la torture" et son exclusion de l'ordre de la Légion d'honneur n'ont pas, pour autant, permis de lever le secret sur ce personnage-énigme, et d'élucider ce que historiens et politiques conviennent de qualifier de crimes d'Etat

QUOTIDIEN LIBERTÉ

## Le personnel en grève illimitée

Le personnel du quotidien national d'information *Liberté* (rédaction et administration) a observé une grève mercredi pour revendiquer une augmentation de salaires, a-t-on constaté. Selon le secrétaire général de la section syndicale du journal, affiliée à l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Omar Bourebaba, "après l'expiration du préavis, il a été décidé d'une grève illimitée à compter de ce mercredi et ce, jusqu'à l'application de la grille des salaires et le rétablissement de tous les travailleurs dans leurs droits". La section syndicale a indiqué, dans une déclaration écrite et dont l'APS a obtenu une copie, que les travailleurs "réclament l'application d'une grille de salaires négociée durant des mois par les deux parties", rappelant, à cet effet, qu'"après le débrayage du 4 mars 2013 et deux préavis de grève respectant toutes les démarches et procédures légales en la matière, la direction avait accepté le principe de la négociation sociale".

Contacté par l'APS, le directeur de la publication du journal, Abrous Outoudert, a indiqué que des "propositions d'une augmentation sensible de salaires seront faites au partenaire social", invitant les travailleurs à "reprendre leur activité".

"La balle est dans leur camp", a ajouté M. Abrous sans donner plus de détails.

### MINES ANTIPERSONNEL

## Le Maroc tenu de déminer les territoires du Sahara occidental

La communauté internationale doit assumer ses responsabilités en contraignant le Maroc d'enlever les millions de mines qu'il a plantées dans les territoires du Sahara occidental depuis 1975, faisant quotidiennement des victimes parmi les civils sahraouis, a affirmé mercredi le ministre des Affaires étrangères de la République arabe sahraoui démocratique (RASD), Salem Ould Salek.

"J'appelle la 13e Assemblée des Etats de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel (qui se déroule actuellement à Genève) et l'ensemble de la communauté internationale pour contraindre l'occupant marocain à déminer les centaines de zones du Sahara occidental qu'il a truffées (de mines antichars et antipersonnel) depuis le début de l'occupation en 1975", a indiqué M. Ould Salek, dans une

Nedjma Ooredoo, leader de l'Internet mobile en Algérie, s'est vue attribuer définitivement ce mardi 3 décembre 2013, la licence pour la réalisation et l'exploitation d'un réseau de téléphonie mobile de troisième génération (3G). L'attribution définitive de la licence 3G intervient suite à la signature du décret exécutif y afférent. A cette occasion, Joseph Ged a déclaré: "Nedjma Ooredoo remercie sincèrement les plus hautes autorités de l'Etat pour la signature du décret dans un temps record. Je félicite les autorités algériennes pour le processus objectif et transparent de la 3G. Nedjma Ooredoo a toujours milité sincèrement pour le développement du marché de la téléphonie mobile. Nous avons toujours mis au cœur de notre stratégie et sans équivoque l'intérêt réel des algériens. Notre engagement envers les Algériens reste inconditionnel et indépendant des circonstances. Nous sommes fiers de



PHOTO K.R. NEGAB

prendre part à cette étape importante et nous mobiliserons tous les moyens nécessaires pour en faire un succès."

Pour rappel, Nedjma Ooredoo s'est vu attribuer, le lundi 14 octobre 2013, une licence provisoire pour la réalisation et l'exploitation d'un réseau de téléphonie mobile de troisième génération (3G).

L'expérience unique capitalisée par Nedjma Ooredoo en matière d'Internet mobile et sa stratégie innovante dans l'encouragement à la création de contenus et d'applications mobiles via notamment son programme iStart lancé en partenariat avec l'Agence nationale de développement de la PME (ANDPME) et la plate-forme Ooredoo Store (OStore), constituent des atouts majeurs pour assurer le développement rapide de la 3G en Algérie.

déclaration à l'APS. Le chef de la diplomatie sahraoui a dénoncé, dans ce sens, le fait que les mines marocaines tuent et blessent quotidiennement des civils sahraouis dans les territoires occupés et les territoires libérés du Sahara occidental.

"Cinq personnes, dont deux enfants, appartenant à une même famille ont été tués en novembre dernier dans l'explosion d'une mine à proximité de la région Geltat Zemour", a-t-il fait savoir, relevant que plus de cinq (5) millions de mines ont été plantées par l'occupant marocain dans les terres sahraouies.

M. Ould Salek a demandé, par ailleurs, à la communauté internationale d'imposer au Royaume du Maroc de détruire le "mur de la honte" qu'il a érigé (long de plus de 2.700 km) "pour empêcher le peuple sahraoui de se déplacer librement sur sa propre terre".

LES OFFRES "LAST MINUTES" ...

SWIFT

1.100.000 DA TVN

Incluse

LIVRAISON EN 2014

+ KIT BLUETOOTH

POUR TOUTE LIVRAISON EN 2013

**SWIFT** Double airbag, ABS + EBD, Direction assistée électrique, Climatisation, 4 lèves-vitres électriques, Verrouillage centralisé avec télécommande, Radio CD MP3 avec connecteur USB, Rétroviseurs réglables électriquement, Rétroviseurs et parechocs ton caisse, 5 jantes en alliage...

3 ANS

GARANTIE 60.000 KM

Offre valable jusqu'au 21 décembre 2013 dans tout le réseau SUZUKI dans la limite des stocks disponibles.

www.elsecom-auto.com  
www.facebook.com/Suzuki.algerie

Elsecom Automobiles - Distributeur Officiel Suzuki  
Bab Ezzouar - Alger (Siège & Showroom) : 021 510 150 - 0770 11 72 90 - 0770 53 30 19 - 0770 11 72 88 - 0770 81 03 40 - Fax : 021 51 09 44  
Succursale Birtouta : 0770 53 34 71 - 0770 53 29 45 - 0770 81 13 31 - Succursale Oran : 041 49 91 60  
Succursale Ouargla : 029 71 32 74 - 0770 99 79 67

Way of Life!

Photos non contractuelles. MidiLibre 437/13